



Rapport de développement durable

édition 2015



SOMMAIRE

Le mot des élus

Le mot du Directeur Général des Services

I.	Introduction	6
II.	Un territoire en action	9
III.	Lutter contre le changement climatique	17
IV.	Accompagner les Bondynois et favoriser leur appropriation du territoire	24
V.	Vers une meilleure gestion des ressources humaines.....	51

Le mot des élus

Voilà trois ans que notre Ville s'est engagée dans une démarche de développement durable et, petit à petit, les choses avancent. Cette année encore, de nouveaux projets ont vu le jour, d'autres ont été poursuivis : Plan Climat Territorial, Semaine Européenne du Développement durable, Projet Social de Territoire, Projet Educatif de la Ville, lutte contre le bruit, exemplarité de l'administration, mobilité... Ce rapport, qui se veut le plus exhaustif possible, aborde sous le prisme du développement durable les nombreuses actions menées par la Municipalité.

Malgré un contexte budgétaire difficile, nous continuons à travailler en faveur de la réduction des inégalités, tout en intégrant désormais à notre réflexion et à nos actions les questions environnementales.

Afin de mieux prendre en compte les enjeux de développement durable, ce rapport est voté en amont du débat d'orientation budgétaire. Les objectifs sont les suivants : penser l'avenir et non le subir, rendre Bondy plus agréable à vivre, l'apaiser et responsabiliser les générations actuelles et futures.

Chacune et chacun d'entre nous devons intégrer le développement durable comme partie prenante de notre quotidien, de nos projets, de nos actions.

La participation des services municipaux à l'élaboration de ce rapport témoigne de notre capacité désormais à travailler de façon transversale. Et la transversalité est essentielle pour appréhender au mieux nos possibles en matière de développement durable.



Sylvine Thomassin

Maire de Bondy



Boujemâa El Kasmi

Adjoint à la préservation
du patrimoine et au
développement durable

Le mot du Directeur Général des Services



Le développement durable reste par nature une compétence partagée entre collectivités. Si la définition stratégique relève désormais essentiellement des intercommunalités, les communes restent des acteurs incontournables dans la déclinaison opérationnelle tant comme prescripteurs, qu'investisseurs et employeurs majeurs.

Au-delà de l'aspect normatif, c'est bien évidemment la somme des actions qui fait levier pour que le progrès économique et social ne mette pas en péril l'équilibre de notre écosystème et de notre modèle social.

A notre modeste niveau, il s'agit de responsabiliser l'ensemble des services municipaux et nos concitoyens sur l'impact de nos agissements quotidiens. Les petits ruisseaux font les grandes rivières et chaque pas en avant constitue un acquis préparant une avancée plus grande.

La communication ne doit pas remplacer l'action mais la compléter. Le rapport de développement durable présenté est donc une opportunité d'avoir une vision globale sur les actions menées et d'évaluer le respect de nos engagements.

En 2015, a été fait le choix de rattacher la mission développement durable à la direction générale des services techniques. En sus d'encourager une approche plus transversale, ce positionnement favorisera le rôle d'impulsion, d'animation, de valorisation de toutes les parties prenantes impliquées.

Ainsi l'administration bondynoise est en ordre de marche, sous l'impulsion des élus, pour s'inscrire dans ce chemin visant à réconcilier les trois mondes économiques, écologiques et social.

Cette thématique majeure prendra prochainement une dimension particulière avec la finalisation du plan climat et la tenue de la COP21 sur le territoire sequano-dyonisien. Mais ce sera pour le rapport 2016...

I. Introduction

Le développement durable doit permettre de répondre à nos besoins présents sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre aux leurs. Cette notion peut être représentée par trois cercles entremêlés mettant en avant l'interdépendance de la sphère économique, sociale et environnementale ; depuis quelque temps, s'ajoutent la Culture et la participation des habitants.

L'État Français et l'Europe sont des acteurs engagés sur la poursuite des objectifs du développement durable. La France participe activement aux différentes instances supranationales sur ces questions et s'engage concrètement notamment dans la lutte contre le changement climatique avec la définition d'objectifs ambitieux dans le cadre de la Loi sur la transition énergétique, la croissance verte et le facteur 4. En outre, en inscrivant la charte de l'environnement dès 2004, en préambule de la Constitution, elle affiche sa volonté et l'importance pour le pays de s'investir pour un développement durable du territoire.

En élaborant ce rapport, la Ville de Bondy s'engage à penser demain dès aujourd'hui et à inscrire ses politiques et actions dans la perspective des changements à venir vers plus d'efficience de l'action publique. Pour aller plus loin, il s'agit de donner plus de sens à cette notion large par la mise en place d'actions concrètes pour les bondynois.

Pourquoi un rapport de développement durable ?

L'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement aux discussions budgétaires, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ainsi la rédaction de ce rapport permet à l'organe délibérant, de pouvoir débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable. En effet, l'exposé des motifs de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement relatif à l'article 255 indique qu'il « s'agit d'engager les maires et les présidents des collectivités à présenter en amont du budget, un rapport faisant le point sur la situation en matière de développement durable de la collectivité au sens du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agenda 21 locaux ».

Le code général des collectivités territoriales a été modifié en conséquence, en insérant les articles L1211-1-1, L3311-2, L4310 et en complétant l'article L4425-7.

L'article 255 de la loi du 12 juillet prévoit :

- L'élaboration d'un rapport de suivi en matière de développement durable des collectivités territoriales,
- Un décret précisant son contenu et, si nécessaire, les modalités d'élaboration du rapport.

Le contenu du décret DEVD1107768D

Le décret du 17 juin 2011 précise le contenu du rapport qui est structuré en deux parties (l'une consacrée aux pratiques et activités internes à la collectivité et l'autre aux politiques territoriales). Ces deux parties contiennent une présentation des modes d'élaboration, mise en œuvre de suivi, qui pourront être décrits au regard des cinq éléments de démarche du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agenda 21 locaux.

Il est important de noter que le rapport n'a pas pour objet de faire ressortir les actions, politiques et programmes ayant pour objectif l'une ou l'autre des finalités du développement durable, mais bien d'analyser les impacts de

chacune des actions, politiques ou programmes sur l'ensemble des finalités. Ces impacts pourront se révéler, selon les actions, politiques ou programmes, positifs ou négatifs ; ainsi pourront être identifiées les interactions à conforter ou à construire entre politiques pour une meilleure cohérence de l'action publique en faveur du développement durable.

Le code de l'environnement précise au L110-1 section III que le développement durable poursuit concomitamment et de façon cohérente » les cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- Conservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre les générations et entre les territoires
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chacune de ces deux parties (fonctionnement interne/politiques territoriales) comporte en outre une sous-partie relative à l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes. C'est bien dans la sous partie relative au fonctionnement interne que la démarche mise en place pour élaborer le rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable sera décrite.

Cette présentation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation s'organisera sur la base des cinq éléments de démarches du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » que sont :

La participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de l'approche, le dispositif d'évaluation partagé. Le tout au service d'une amélioration continue.

Certaines des politiques et activités engagées sont poursuivies et/ou développées par la Communauté d'agglomération EST ENSEMBLE, nouvel acteur du territoire, auquel la collectivité a transféré des compétences structurantes en janvier 2010.

Cette nouvelle situation réinterroge donc le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et des actions, également présentées ici.

Le cinquième rapport de développement durable

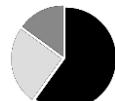
Pour la cinquième année consécutive, la municipalité s'engage dans une évaluation de ses projets sous le prisme du développement durable. Ce document s'inscrit peu à peu dans les pratiques administratives et prend chaque année un peu plus d'importance dans le calendrier des actions. Ce rapport est l'occasion de prendre conscience de l'implication de l'administration pour un service public et un territoire bondynois plus durables. Cette approche transversale permet d'amorcer une réflexion autour des projets menés au sein de la collectivité et comment les rendre plus performants, tout en proposant aux élus une autre lecture de la Ville, en amont du débat d'orientation budgétaire. Parmi les projets d'envergure nous pouvons citer : le plan climat, la rénovation du parking de la gare, la rénovation des écoles, le programme de rénovation urbaine, ainsi que bien d'autres.

Présentation du territoire

Située à 9 kilomètres au Nord Est de Paris, Bondy connaît actuellement une mutation sans précédent. Le projet de rénovation urbaine, recompose le tissu urbain en profondeur. L'arrivée de nouveaux commerces a redynamisé le centre-ville et l'avenue Gallieni (ex RN3) est aujourd'hui une des premières artères commerciales de France. Avec des projets comme la ZAC des Rives de l'Ourcq, la ville évolue et s'inscrit dans une démarche territoriale et urbaine de qualité. L'ouverture d'une antenne de l'École Supérieure de Journalisme de Lille, l'implantation de la Maîtrise de Radio France, le lancement d'une université populaire (Averroès) et de cafés philo, mettent le savoir et l'excellence à la portée de tous. Dès 2013, la municipalité a mis en œuvre les temps d'activités périscolaires pour offrir aux jeunes bondynois un environnement éducatif complet et ouvert sur un large spectre de thématiques. Une politique sociale forte accompagne les démarches portées par la municipalité pour un épanouissement de l'ensemble de la population.



Quelques chiffres



Bondy est la **9ème** plus grande ville de Seine-St-Denis

Elle compte **53 444** habitants (appelés les Bondynois et Bondynoises)

50% de la population a moins de 30 ans

50% des actifs travaillent dans le département
dont **19%** à Bondy

Sa superficie est de **5,5 km²** soit **9 810,4 hab/km²**

55 hectares d'espaces verts

45% de Logements Sociaux

1/3 du territoire concerné par le programme de rénovation urbaine

Ville fleurie : **2 fleurs**

Ville Internet : **2 arobases**

26 écoles

12 lignes de Bus

1 gare RER desservant le centre de Paris en **15 minutes**

+ de 2000 entreprises implantées sur le territoire générant 12 000 emplois

Budget : **80 millions d'euros** de fonctionnement et **37 millions d'investissement**

II. Un territoire en action

Afin d'offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants et engager le territoire dans l'avenir, l'espace public de Bondy évolue. Les investissements « en dur » respectent tous à minima les normes environnementales existantes, en les dépassant quand cela est possible. Ces changements se matérialisent entre autres par l'évolution du centre-ville, la rénovation des zones de rencontres (l'esplanade de la gare par exemple), les parcs urbains ou squares (19 mars 1962, ancienne gendarmerie), de nouvelles rues, la requalification ou la création de places et la modification de l'offre de logements et de commerces existants.

De nouveaux logements

Dans le respect des orientations du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), la ville se densifie pour proposer de nouveaux logements aux habitants et accueillir de nouveaux bondynois. On compte plusieurs nouveaux programmes en centre-ville pour une centaine de logements (hors PRU) livrés d'ici à 2016. Sur les permis déposés depuis 2014, on estime à plus de 800 le nombre de logements supplémentaires créés sur la ville (PRU compris).



Focus au 41 - 45 Rue Carnot : un bâtiment performant en cœur de ville



Construction en lieu et place de 2 pavillons de type 3 de 49 logements. Un réel travail sur l'aspect extérieur du bâtiment a été opéré. 177.12 M² planté contre 161m² préconisé par le PLU dont 124m² en pleine terre, 4 arbres (2 d'agrément, 2 de haute tige). 117.84 M² de surface couverte par des panneaux solaires thermiques (soit 48 modules), chauffage par le biais de 2 pompes à chaleur Air/Eau installées en toiture ainsi qu'une chaudière gaz à condensation. Consommation d'énergie primaire de 39.8 kw équivalent pétrole/an. 23 arceaux pour le stationnement vélo (1 pour 5 logements). 27 places de parking dont 2 PMR. Un bâtiment qui respecte la norme RT2012 allant même plus loin puisque la réglementation impose des niveaux de consommation maximum de 72.84 KwEP/an et le constructeur justifie une consommation de 50.7 KwEP/an. Un bâtiment conçu suivant le concept de construction bioclimatique (isolation renforcée par l'intérieur, inertie des matériaux, compacité, ventilation mécanique...). 1 cuve de récupération des eaux de pluie. 2 locaux pour les ordures (1 OM + 1 encombrant) accessibles par l'extérieur. DPE : classe A (logement économe) et B pour les émissions de GES



Un environnement amélioré



La municipalité poursuit son programme de rénovation de la voirie, sa mise en accessibilité PMR et l'enfouissement des réseaux. En 2015, le coût de la rénovation des rues a été estimé à 4.6 millions d'euros. Un effort sur l'enfouissement des réseaux a été mené en partenariat avec ERDF sur les cuivres nus. Un plan pluriannuel a été formalisé avec les prestataires jusqu'en 2019 ; ce plan prévoit une quinzaine de rues par an. Ce processus débutant en 2015, les allées Corneille, de l'espérance, du moulin et l'avenue de l'Est ont été réalisées. Pour 2016, on ne compte pas moins de 19 rues programmées. Cette action permet une amélioration concrète du cadre de vie mais aussi une sécurisation des réseaux et une mise en accessibilité PMR de la voirie. La ville intervient en parallèle de cette action sur quelques rues, on en compte 3 sur 2015. Parmi les rues rénovées, on compte la rue Alpy qui a subi une requalification complète avec un passage en zone 30 et la matérialisation d'une piste cyclable à contre sens. Les rues Eugène Masson et Louis Léon Collignon ont également bénéficié d'aménagements qualitatifs et d'un abaissement de leur vitesse à 30 km/h. L'amorce de la rue Salengro a également été rénovée en zone de rencontre avec un abaissement de la vitesse à 30 km/h et la mise en accessibilité PMR. Enfin, on peut signaler l'ouverture de la rue Maurice Benhamou qui permet un réel désenclavement du quartier.

Concernant la rénovation des couches de roulement, dispositif qui permet de rénover sans engager de travaux lourds sur la voirie, ont été traitées les voies : Roger Salengro, Philéas Collardeau, de Metz, Marcel Paul, Jean Monnet, Tréméuge, Alice, Henri Douillot, Fontaine, 14 juillet et le rond point Jules Ferry.

Mise en sécurité des travailleurs et des habitants

Si l'utilisation et la vente d'amiante est interdite depuis 1997, certaines rues utilisant des matériaux recyclés en contiennent toujours. Prenant en compte ce risque dans le cadre de la rénovation de son patrimoine, et dans le cadre de l'application du décret 2012639 du 4 mai 2012, un nouveau marché a été mis en place sur la surveillance du taux d'amiante dans les enrobés. En effet, depuis 2015, il est obligatoire de procéder à un repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante avant la réalisation des travaux. Objectif : protéger les agents et les habitants d'une exposition à l'amiante par la mise en place de mesures de sécurité particulières. En 2015, environ 45 rues ont été testées, sur environ 200.

L'arbre dans la ville



Afin de protéger son patrimoine arboré, la ville a mis en place une commission thématique, faisant suite à la charte de l'arbre, statuant sur les projets de préservation, d'implantation, de remplacement ou d'abattage de son patrimoine arboré, réunissant une quinzaine d'acteurs parmi les élus, les associations, les habitants et les services. En 2015, trois commissions ont été tenues. Il est important de signaler que la présence d'arbres en voirie peut engendrer des contraintes fortes en matière d'accessibilité. Si la protection de ce patrimoine est nécessaire, certaines essences dégradent la voirie, nuisent à l'éclairage public et peuvent mettre en danger les passants, riverains, ainsi que les équipes d'élagage, retardant ainsi la rénovation de certaines voies.

Politique de fleurissement et biodiversité urbaine



La municipalité poursuit sa politique de fleurissement en maintenant la production florale en régie et ce malgré les dégâts provoqués par la tempête de décembre 2014, détruisant 400 mètres carrés de serre. L'objectif est donc de rester maître du choix et du cycle des végétaux de la Ville. Cette approche évite non seulement le coût écologique du transport mais permet aussi au service de faire des choix durables en travaillant avec des essences moins consommatrices en eau. Une attention particulière est aussi portée à l'implantation des végétaux : on plante moins et les parterres sont recouverts d'un paillis composé de granulats directement issus des campagnes d'élagage et des arbres abattus de la ville. Ce dispositif évite l'évaporation de l'eau et favorise ainsi une plus grande maîtrise de la ressource. La municipalité poursuit

la gestion différenciée et l'entretien selon les normes « zérophyto » des espaces verts, et évite d'intervenir sur certains espaces plantés pour préserver la biodiversité urbaine. En parallèle, des hôtels à insectes et des maisons pour les oiseaux sont installés dans les parcs et sur certains arbres de la ville. En ce qui concerne le choix du fleurissement de la ville, ce dernier avait été fait de manière concertée avec les élus et portera sur les cinq continents.

Une réflexion a été impulsée au sujet de l'entretien du cimetière et des installations sportives : plusieurs tests ont été effectués, pour des résultats peu probants et coûtant cher. Ces terrains spécifiques, principalement les équipements sportifs, nécessitent une gestion différenciée du zéro-phyto, pour une réelle pérennité des équipements et un investissement raisonnable.



|||||||
Mais aussi
||||||| 



4 nouvelles ruches installées pour un total de 7 sur la ville (3 au centre technique municipal, 1 dans les jardins de la gendarmerie et 3 au service parcs et jardins) ;

Différents ateliers d'art floral ont été proposés lors d'animations ;

Investissement d'une parcelle du jardin de la gendarmerie par le SEL ;

Aide à la mise en œuvre du projet de Jardin partagé de La Sablière, le « Jardin du bonheur » ;

Mise en place d'un jardin partagé à la maison de retraite, en lien avec la maison de retraite Mappy et le centre social Sohane, favorisant les échanges intergénérationnels ;

Le bruit dans la ville



A Noisy-le-Sec et Bondy, le bruit des lignes SNCF supporté par les riverains a été divisé par deux grâce à l'installation de murs antibruit et à l'isolation acoustique des logements. « Ce chantier représente la plus importante opération de résorption de points noirs du bruit ferroviaire en milieu urbain dense, en dehors de tout projet d'aménagement », souligne Jean-Philippe Regairaz, expert-acousticien chez SNCF Réseau. Ce chantier comprend une clause d'insertion de près de 4 000 heures. Budget global : 15,8 millions d'euros qui ont permis la protection de 654 logements grâce à l'installation de 12 écrans acoustiques (sur 3 km) et la pose de 750 nouvelles fenêtres. Sur Bondy, on compte 3 murs antibruit opérationnels le long du chemin de la mare à la veuve prolongé et 88 façades rénovées. Le plan de prévention des bruits de l'environnement regroupe un certain nombre d'actions visant à limiter le bruit en ville. Piloté par la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, en lien avec les villes, ce projet a permis de proposer une vision partagée à l'échelle du territoire. De manière pratique, des zones « de calme » ont été identifiées où la vitesse devrait être réduite et le confort urbain repensé pour garder cette quiétude en cœur d'îlot. Les bondynois ont été invités à consulter ce document entre janvier et mars 2015, à l'Hôtel de Ville, qui a par la suite été validé en conseil communautaire au printemps 2015. Dans cette optique, un projet de recensement des rues limitées à 30 km/h ou potentiellement modifiables est actuellement mené par le pôle espace public, l'objectif étant d'unifier et mettre aux normes le zonage des rues en zone 30.

Un programme de rénovation urbaine important

L'heure du bilan est arrivée pour la première phase du PRU et de ses 180ha de construction/rénovation. Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de Bondy est à l'heure actuelle l'un des plus ambitieux d'Île-de-France. Une attention particulière a d'ailleurs été portée sur

le choix des architectes retenus, en plaçant toujours l'homme au cœur des préoccupations urbaines. Écoles, espaces publics, parcs, c'est un programme complet qui est mené et qui continuera dans le cadre de la phase n°2, avec l'intégration dans le zonage prioritaire de La Sablière, Blanqui et le Potager. La volonté de la municipalité est de sortir de la logique des grands ensembles en proposant une nouvelle trame urbaine autour de la notion de cité jardin et de la matérialisation d'un centre-ville



914 démolitions de logements sociaux
926 constructions de logements sociaux depuis 2008 et **44** au titre de la diversification de l'offre
98.8 % des relogements effectués au 30 juillet 2015
3 037 logements réhabilités sur une base du 1 pour 1

188 006 heures d'insertion réalisées depuis 2008 sur un objectif de **160 000** ayant profité à **465** bénéficiaires
5 jardins publics créés ou requalifiés
6 équipements publics réhabilités et 5 créés
5 terrains multisports créés ou réhabilités
Création d'un incubateur d'entreprise : **14** start-up générant la création de **26** emplois
Une centaine de containers enterrés installés

||||||||||||||||||||||||
Faits marquants pour 2015
||||||||||||||||||||



Préparation du protocole PRU2

De Lattre de Tassigny : Montage de la candidature au label national écoquartier de l'opération et démolition des deux derniers anciens bâtiments du secteur

Noue-Caillet : Livraison du centre social Balavoine réhabilité, démolition du centre commercial, livraison de l'école élémentaire / 122 logements construits 161 réhabilités / résidentialisés Gaston Deferre : 23 logements neufs, 165 réhabilités et création d'une placette



Opération en OS

2^{ème} campagne de fouilles archéologiques sur le quartier De Lattre de Tassigny

Le PRU, une approche environnementale globale de la ville

Un référentiel DD et une charte chantier vert produits et le label DD obtenu pour les opérations de démolition
3 422 logements labellisés BBC / HGE et Effinergie

Création de la place du 11 novembre 1914
201 logements à construire dont 16 en accession à la propriété

25% d'EnR minimum et insertion du RCU dans la conception des différents projets, entre 15 et 40% d'espace vert par projet et une démarche de valorisation des toitures végétalisées

Une attention particulière dans la conception/réhabilitation des logements au niveau de l'éclairage naturel et de l'accessibilité





Focus sur le Quartier de Lattre De Tassigny vers la labellisation éco quartier : matérialiser une centralité à Bondy



L'efficacité énergétique est aujourd'hui au centre des préoccupations architecturales de ce secteur. Isolation par l'extérieur si possible, raccord à une chaufferie collective ou au réseau de chaleur urbain (RCU), orientation des logements pour une récupération optimale des apports solaires, incitation à l'installation de procédés de production d'énergie renouvelable. La sobriété est également pensée autour d'une gestion optimale des moyens d'éclairage artificiels. Le vélo trouve aisément sa place grâce aux locaux sécurisés et la mise en place de dispositifs de stationnement léger au niveau des espaces extérieurs.

Le bien être est aussi un leitmotiv du projet, notamment avec la création de percées et de points de vue pour les habitants, donnant sur des cœurs d'îlot paysagés. Cette sensation de dégagement se poursuit dans la conception du logement avec une attention particulière portée à la notion d'ensoleillement (exposition nord / ouest), construction de logements traversant prolongés de terrasses etc...

Création d'un parc habité où le végétal fait le lien entre espace public et espace privé (50% de la superficie du secteur sera végétalisé), dans lequel les espaces de stationnement se font discrets et laissent la place aux piétons avec un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) garanti. A la suite des travaux, le sol sera perméable à hauteur de 54% contre 31% aujourd'hui, les toitures des nouveaux bâtiments seront aussi végétalisées pour une plus grande capacité d'absorption des eaux de pluie ou afin de la stocker en vue de l'utiliser pour l'entretien des espaces verts environnants.

Le désenclavement du quartier a été pensé avec la création d'un axe nord/sud et deux axes est/ouest créant des connexions avec les espaces alentours ainsi que de nouveaux lieux de rencontre et d'échange (commerces, place publique, espaces verts).



Perspectives



Mise en place d'une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de Bondy

Les objectifs ici sont de repenser la Ville grâce à une meilleure prise en compte des questions de développement durable, de préservation du patrimoine et en y intégrant les grands projets à venir comme l'arrivée de la ligne 15. L'enjeu de cette révision est de développer une vision d'ensemble des possibilités du territoire afin de s'engager dans un développement maîtrisé de Bondy. La préservation du patrimoine en lien avec le cahier des prescriptions architecturales annexé à l'actuel PLU est un des axes forts de la procédure de révision. Des secteurs comme l'avenue Gallieni et la Gare devront faire l'objet d'une attention particulière.



Validation du Plan Local de Déplacement

le PLD répond à une volonté de se saisir de l'ensemble des enjeux et contraintes relatifs aux déplacements sur le territoire d'Est Ensemble, en y répondant grâce à un plan d'actions, issu d'une réflexion globale et multimodale facilitant la mise en œuvre du plan-de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF), tout en tenant compte des spécificités du territoire. Une période de consultation a eu lieu du 22 mai au 23 octobre 2015, durant laquelle la population pouvait avoir accès au document et formuler ses remarques.

La volonté du PLD est de rééquilibrer les différents modes de déplacement du territoire, de définir une circulation plus sûre et mieux organisée, de limiter la place de l'automobile et de mieux distribuer l'espace public au profit des modes de déplacements doux, de supprimer les effets pervers du stationnement sur le territoire, de renforcer le rôle des pôles d'échanges dans la perspective du futur réseau métropolitain, de conforter le rôle d'Est Ensemble et de ses infrastructures multimodales.

Un accès aux transports amélioré

TZEN3 : Montée par le Conseil Général, la procédure d'enquête publique va être lancée début 2016. Ce temps sera l'occasion d'en apprendre plus sur la conception et l'impact du projet. Il sera possible de donner son avis par le biais de registres disponibles dans les mairies et lors des commissions d'enquêtes publiques. Objectifs du projet :

- Améliorer l'offre de transport pour apaiser la circulation automobile et accueillir près de 42 000 voyageurs par jour (contre 17 000 actuellement pour le bus 147) et garantir un confort de circulation avec une circulation en site propre ;
- Accompagner la mutation économique du territoire en développant ce réseau en cohérence avec les projets de ZAC, l'accès aux bassins d'emplois, aux services publics, aux établissements scolaires, aux commerces et surtout en lien avec les autres réseaux existants ou à venir ;
- Mettre en valeur le patrimoine urbain par la restructuration de l'espace public en améliorant la cohabitation entre les modes de déplacements pour une meilleure connexion vers Paris (terminus porte de Pantin). Le pont de Bondy sera repensé et donnera une place plus importante au piéton tout en conservant 2x3 voies, quant à l'auto pont Polissard, il sera démolie pour permettre le passage du Tzen3 en voie centrale.



Prolongement du T4

Une nouvelle branche sera développée pour la ligne T4 du tramway, jusqu'à Clichy Montfermeil (livraison estimée pour 2018), avec un début de chantier d'ici le premier semestre 2016 et une intervention pour adapter les infrastructures existantes à Bondy. En chiffres : 37 000 voyageurs/jour sur la nouvelle branche, 11 nouvelles stations, 6.5 km de voie nouvelle pour offrir des trajets plus confortables, plus réguliers et plus rapides.

La ligne 15 – Arc Express

Afin de mener au mieux le projet de la ligne 15 sur le territoire, un comité de pôle sera créé pour chacune des 2 gares prévues et une procédure d'enquête publique sera lancée par la Société du Grand Paris. Objectif : ouverture des gares en 2025. L'agglomération lancera en parallèle une étude de pôle sur un périmètre élargi autour des gares, pour une meilleure conception de ces futurs pôles structurants.



Développement de l'intermodalité

En parallèle de l'arrivée de la ligne 15 et du TZEN3, les pôles d'échanges intermodaux font actuellement l'objet d'une réflexion en lien avec le Grand Paris et la communauté d'Agglomération. Après plusieurs phases de travaux, la gare de Bondy va bientôt accueillir un parking labellisé « Parc Relais » et sa façade va subir une rénovation lourde pour gagner en esthétisme avec l'utilisation du bois, matériau

renouvelable, en bardage. Dans le cadre de cette rénovation, cet équipement sera mis en accessibilité PMR, tout comme la passerelle qui permet de passer de la place de la République à la route de Villemomble avec l'arrivée de deux ascenseurs. Le pont de Bondy, lieu stratégique, qui rayonne au-delà de la ville, verra son accès sécurisé pour en faire un espace plus attractif pour les usagers.

De nouveaux espaces verts

Faisant suite à la démarche l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), des réflexions sont menées autour du jardin Pasteur pour faire de cet espace une tête de pont de la reconquête du Canal de l'Ourcq. Dans cette optique, il sera occupé de façon éphémère par la compagnie Méliades dans le cadre d'un appel à projet mené par la CAEE. L'objectif est de valoriser cet espace, d'y construire une identité et d'y amorcer de nouveaux usages. Ce collectif d'artistes, basé à Aubervilliers, pratique le spectacle vivant. Dans son projet intitulé « La Ville en mouvement », Méliadès propose d'intervenir autour du concept de chantier (au sens de la transformation, de la réappropriation et du détournement ludique). L'idée est d'amener les habitants à apprêhender les transformations de cet espace en les faisant intervenir dans le paysage urbain afin qu'ils se le réapproprient. Cinq propositions sensibles sont proposées pour interroger différemment notre relation à l'espace urbain : la mémoire des lieux, la circulation et la signalétique, la perception et l'habillage visuel du lieu, l'ambiance sonore et le canal.

Des places requalifiées

Quatre places structurantes du territoire vont faire peau neuve dans les années à venir, afin de proposer des lieux de rencontre et d'échange en ville. La devrait accueillir un marché et des commerces en pied d'immeuble, en complément de ceux déjà existants. La place du général Leclerc, devant l'église Saint Pierre, va être transformée en zone de rencontre grâce à une diminution de la présence de la voiture et un accès simplifié aux modes doux. Dans les années à venir, la place Suzanne Buisson devrait également être rénovée et la placette devant la Poste livrée.



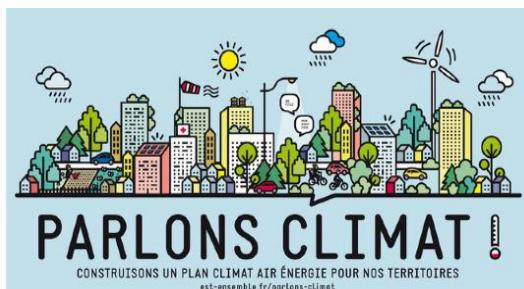
Repenser la ville

Bondy s'est inscrit comme territoire d'étude dans le cadre du concours d'idée « Europen ». Ce concours biennal a pour vocation de proposer à des élèves architectes des territoires de projets. Focalisé sur le périmètre de l'approche environnementale de l'urbanisme, le sujet 2015 se penche sur la ville adaptable. En ce qui concerne Bondy, les participants ont dû travailler sur les liens entre le Canal, l'avenue Gallieni, le secteur Pasteur et l'avenue Polissard ainsi que le quartier de Lattre de Tassigny. 29 équipes ont répondu à l'appel à projet, résultats prévus début décembre 2015.

III. Lutter contre le changement climatique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ou Plan Climat

Depuis quelques années, scientifiques, institutions spécialisées et politiques nous alertent sur le changement climatique et ses effets. Les 8 premiers mois de l'année 2015 ont été les plus chauds depuis 1890. La dégradation des milieux écologiques qui en résulte couplée à un appauvrissement des ressources énergétiques influent directement sur notre quotidien. Il est temps « de prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ». L'Europe et la France, particulièrement engagées dans cette lutte, ont défini un ensemble d'objectifs chiffrés et proposent divers outils pour les atteindre, dont le plan climat air énergie territorial (PCAET).



concitoyens, la qualité de l'air, la santé...

Le PCAET regroupe un ensemble d'actions poursuivant deux objectifs, l'adaptation au changement climatique et la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Il représente ainsi une réelle opportunité en vue d'anticiper l'avenir de Bondy et non de le subir. Son but, garantir une sécurité, un confort urbain et accompagner les individus face aux changements à venir en impactant de manière positive nos factures énergétiques, la sensation de chaleur en ville, l'augmentation des précipitations, la mobilité de nos

État des lieux

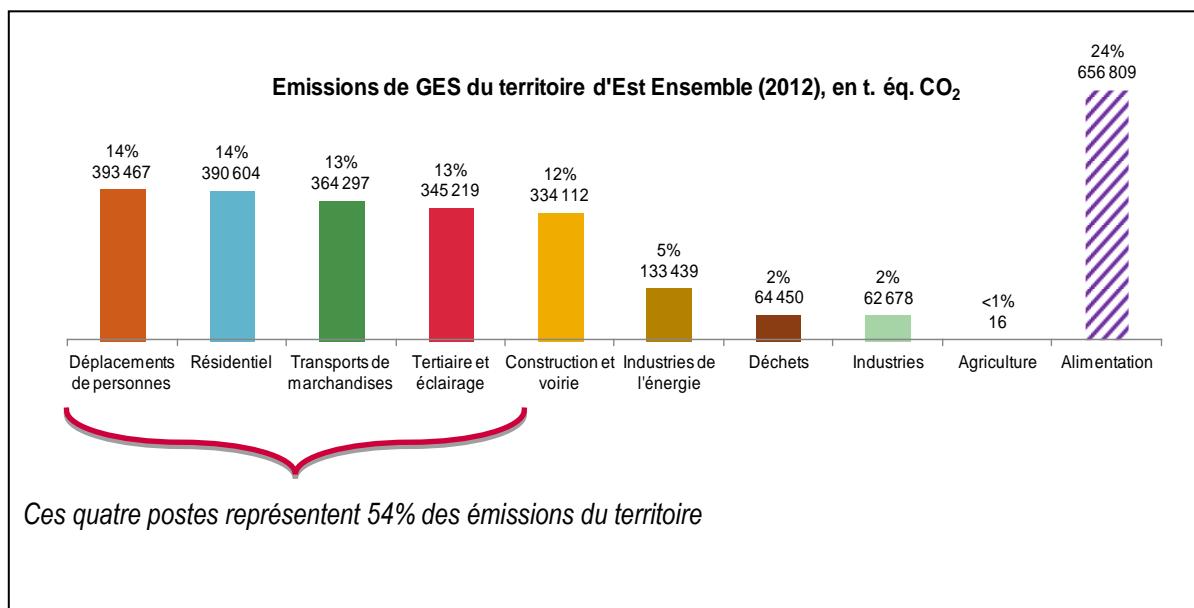
Depuis 2012, la ville agit de concert avec la Communauté d'Agglomération en vue d'identifier les principaux enjeux du territoire en matière d'énergie / climat. Ce plan sera adopté entre le dernier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016.

Le PCAET de la Ville s'appuie actuellement sur le bilan carbone© de Bondy réalisé en 2012, s'élevant à 20 243 tonnes équivalent CO₂ (teCO₂). Afin de répondre aux engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique la collectivité atteindra :

- **16 194 teCO₂** en 2020, soit une baisse de **4 049 teCO₂** par rapport à 2012 ;
- **5 061 teCO₂** en 2050, soit une baisse de **15 182 teCO₂** par rapport à 2012.

Pour comparaison, ces émissions représentent également :

- **18 t. éq. CO₂** / agent communal
- **379 kg. éq. CO₂** /habitant
- **221 g. éq. CO₂** / € budget



La répartition des émissions par poste permet de mettre en évidence la prépondérance de la consommation directe d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.). Si cela s'explique en grande partie par l'alimentation du réseau de chaleur de la ville en combustibles, la consommation d'énergie des bâtiments constitue également une marge de manœuvre.

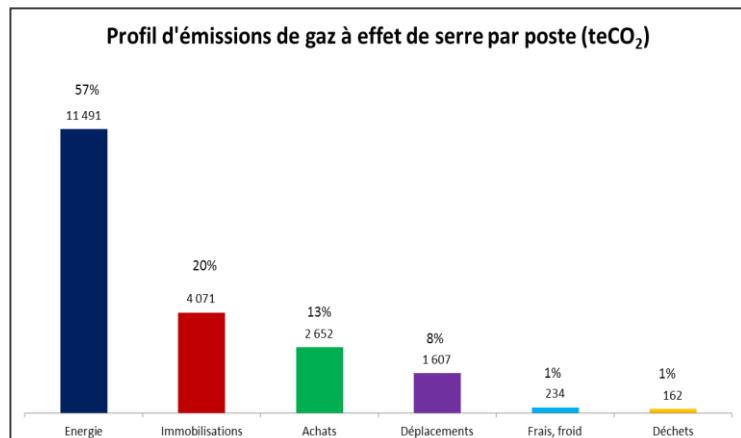
Second poste, les immobilisations (émissions au moment de la fabrication des locaux, véhicules et matériels informatiques), secteur sur lequel les marges de manœuvre sont plus faibles, à moins que la Ville stoppe ou réduise les édifications de bâtiments, ou si elle décide d'aller toujours plus loin dans l'écoconception.

Les achats (de biens matériels et immatériels) sont le troisième poste d'émissions. Représentant 13% du portrait, ils sont un enjeu à considérer tant sur la quantité des biens consommés que sur leurs caractéristiques (critères environnementaux, recyclage, etc.).

Enfin les déplacements professionnels des agents représentent 8% des émissions. Ils représentent un poste sur lequel la collectivité a véritablement la main, à travers les moyens qu'elle offre à ses agents notamment (type de véhicule, organisation des déplacements, etc.).

Il est important de noter que derrière ces postes d'émissions, c'est l'ensemble des services qui est concerné. Ainsi, tous les services ont (dans diverses mesures) à chauffer et éclairer des bâtiments, tous les agents sont amenés plus ou moins souvent à se déplacer, et les achats publics alimentent toutes les compétences de la collectivité.

Le rapport développement durable doit être utilisé comme un outil d'aide à la décision politique, et c'est la raison pour laquelle il est présenté en amont du document d'orientation budgétaire de la Ville. La vulnérabilité économique de la municipalité face au potentiel d'augmentation du prix des hydrocarbures en est le parfait exemple. Cette analyse pointe l'importance que revêt la mise en place d'une politique et d'actions énergétiques efficaces.



Si le prix du baril de pétrole venait à passer de 82 € en moyenne à 112 € (prix maximum atteint lors de l'été 2008), le surcoût induit pour la ville reviendrait à 1 058 000 €. Ainsi, rapporté au nombre d'habitants, cela représenterait une facture additionnelle de l'ordre de 20 € par habitant à fonctionnement équivalent.

Où allons-nous ?

2015 a été l'année de lancement de la phase de concertation publique du Plan Climat. Nature en ville, consommation durable, mobilité, ville bio-climatique, santé et qualité de l'air sont autant de sujets sur lesquels professionnels, techniciens, élus, usagers et habitants ont été invités à réfléchir de façon prospective à l'horizon 2030. Une plateforme web, différents ateliers de réflexion et diverses animations ont ainsi ponctué l'année sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble.

A Bondy, deux rendez-vous ont été proposés, une balade climat le 30 mai et un atelier de concertation le 29 juin dans les écuries de l'ancienne gendarmerie. Objectif, appréhender le projet différemment.

Ce travail était l'occasion d'imaginer la Ville sur le temps long autour des thématiques : « Se loger », « Se déplacer », « Mieux consommer » et « Une collectivité exemplaire ». Ces débats citoyens ont permis d'affiner les attentes de la population pour l'avenir de leur territoire, en voici les grands axes :



Vers une ville végétalisée dans laquelle la présence de la Nature et de l'eau a du sens.

Objectifs : planter des espaces végétalisés esthétiques, vecteur de biodiversité, de fraîcheur et de dépollution. L'eau devra être abordée comme élément d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie, comme risque naturel à maîtriser, ressource à préserver et vecteur de lien social.

Vers une ville douce à échelle humaine.

Objectifs : favoriser l'implantation de commerces de proximité pour éviter les déplacements vers des zones commerciales situées en périphérie, pacifier l'espace public en réduisant la vitesse des engins motorisés, en multipliant les zones de rencontre, les cheminements doux (piétons/vélos) et limiter la place de la voiture tout en développant une offre efficace de covoiturage et de véhicules en libre-service.



Vers une ville intermodale et renouvelable.

Objectifs : planter les logements en cohérence avec une offre de mobilité complète existante ou à venir, l'inter-modalité pour l'habitat et proposer différentes façons d'habiter aux bondynois en intégrant par exemple l'habitat participatif et la diversification de la forme urbaine dans la ville. Le concept de ville renouvelable s'entend de plusieurs manières, relativement à l'énergie et à la question des déchets (réemploi, customisation, tri, ...) mais aussi de façon plus large sur la conception de la ville autour de l'idée de réversibilité.

Vers une montée en compétence des professionnels du territoire en matière de développement durable.

Une collectivité exemplaire qui s'affiche. La ville est un échelon territorial propice à l'exemplarité car proche des citoyens, elle doit donc se positionner en chef de file, en pionnière de ces démarches pour en montrer le bon fonctionnement et leur faisabilité. Parmi les actions, la rénovation des bâtiments publics dont l'hôtel de ville est ressortie comme prioritaire.

Bondy en actions

Consciente de l'urgence à agir, la municipalité met d'ores-et-déjà différentes actions en place afin de répondre aux objectifs du plan climat.

Adhésion au Sipperec (syndicat mixte qui regroupe une centaine de collectivités franciliennes) pour la production de certificats d'économie d'énergie (CEE). Cette adhésion nous appuiera sur le suivi et la mise en œuvre d'une politique de valorisation et de production d'énergie renouvelable. Il apporte son expertise en matière d'énergie et accompagne la Ville pour plus d'efficacité. Dans ce cadre, la ville a par ailleurs aussi transféré la gestion de la centrale photovoltaïque installée sur les toits de l'école Terre Saint Blaise.

Projet d'extension du réseau de chaleur urbain (RCU). Fonctionnement aujourd'hui avec 70% de biomasse, le RCU est au cœur d'une réflexion afin qu'il soit étendu. Plusieurs pistes se dessinent : le raccordement de l'hôpital Jean Verdier, la ZAC, le groupe scolaire Pasteur. En parallèle de quoi, la communauté d'agglomération et le Sipperec projettent plusieurs extensions/creations de réseau le long du canal et au sud de la ville. Une étude va également être mise en œuvre pour raccorder les serres au RCU (coût annuel de chauffage de l'ordre de 30 000 €).



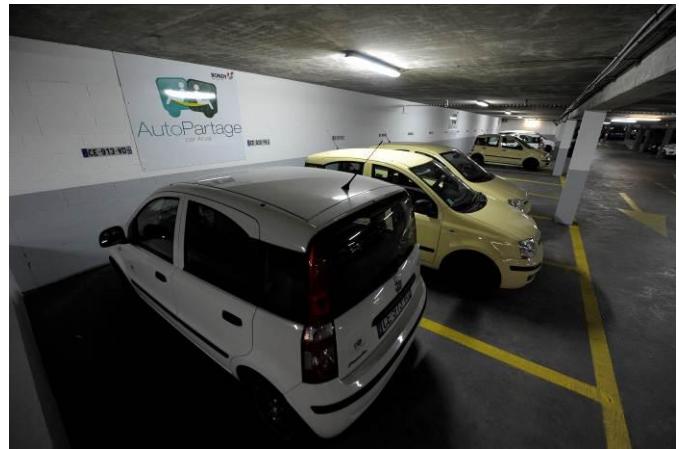
Pour un espace public pacifié : La diminution de la vitesse en ville participe à l'apaisement de l'espace public. L'idée est de proposer des lieux de rencontre et de repos qualitatifs pouvant accueillir commerces, marchés et matérialisant de nouveaux espaces accessibles aux piétons. De nouvelles pistes cyclables ont vu le jour dans le cadre de rénovation des voies. La rue Alpy a bénéficié de ce traitement en 2015.

Penser l'homme dans la ville avec la valorisation des modes doux et l'interconnexion des lieux structurants : La municipalité prévoit pour 2016 de jalonner certains parcours piétons et vélos de la ville. Ce travail de terrain permettra, in fine, l'implantation d'une signalétique indiquant le temps et les directions pour se rendre dans les lieux structurants de la ville. Ce travail sera mené de façon transversale avec le pôle espace public, la mission développement durable et les instances de démocratie locale. Enfin, pour la deuxième année consécutive la ville a participé à la journée nationale sans voiture en proposant une balade cycliste aux habitants.



Une ville proche de la nature : La place de la végétation en ville est primordiale pour le confort urbain. Source de fraîcheur et support de biodiversité, il s'agit d'une véritable richesse. Avec la commission de la charte de l'arbre, la ville entend préserver son patrimoine arboricole et penser sa place dans les nouveaux projets d'aménagements. En poursuivant sa politique Zéro phyto, la municipalité veille à limiter les intrants chimiques fragilisant les milieux et la santé des hommes. Elle développe également son offre de parcs urbains et travaille sur la place du végétal dans ses projets de construction et de rénovation de l'espace public.

Une ville exemplaire : Depuis un an, la ville a diminué la taille de sa flotte automobile d'une dizaine de véhicules grâce à l'auto partage. Cette année, le dispositif a été adapté pour les services intervenant sur le terrain (CCAS, techniciens). Ce projet est accompagné de deux cycles de formation obligatoires pour l'ensemble des agents conducteurs, un sur les risques routiers et l'autre sur l'éco conduite qui se dérouleront à la rentrée. Cette offre de mobilité est complétée par un ensemble de vélos (traditionnels ou à assistance électrique). La municipalité poursuit son engagement dans la rénovation de ses bâtiments publics avec une attention particulière sur la performance énergétique de ces derniers. Enfin, les référents développement durable ont produit un guide d'une vingtaine d'éco-gestes afin d'engager l'ensemble des agents dans la baisse des consommations d'énergie sur leur lieu de travail.



Éclairage public



et générant moins de pollution lumineuse. C'est le cas pour les rues du midi et 4 septembre.

Une action est menée pour l'optimisation du fonctionnement de l'éclairage. Un diagnostic a montré que certains compteurs n'alimentaient qu'une rue. Une réflexion est aujourd'hui menée pour mutualiser les équipements. De même, le temps d'éclairage a été réduit de 30 minutes par jour, soit une économie de 150 heures d'éclairage pour une moyenne annuelle de 4 000 heures.

Une démarche de réduction des carrefours « à feux » est également en cours. Après Carnot, la gare et la route de Villemomble, deux autres carrefours seront supprimés en 2016. En remplacement des feux des dispositifs de ralentissements sont mis en place tels que des stops ou des ralentisseurs.

Depuis plusieurs années, l'ensemble des illuminations de Noël fonctionnent aux Leds. En 2014, Mme la Maire a validé la proposition de réduire pour cet hiver le nombre d'illuminations de fin d'année pour se limiter aux endroits les plus opportuns. Nous passons d'environ 400 motifs en 2014 à 170 en 2015, soit un coût total (pose, dépose et location) passant de 155 000 € TTC à 83 000€ TTC (soit - 47%, correspondant à 50 000 € de location et 33 000 € de pose et dépose). Par ailleurs il est possible d'éteindre les éclairages durant la nuit, ce qui réduira la consommation d'énergie de ce poste. En chiffres : on remarque une baisse des consommations (Kwh) de l'ordre de 7% entre 2013 et 2014 pour l'éclairage public. Cette baisse, avec la modification des tarifs, ne se ressent pas sur le coût final, ce dernier a même augmenté de 1 000€ TTC. Cela invite d'autant plus à maîtriser les consommations pour en limiter l'impact budgétaire.

Pour chaque nouvel équipement, les services font systématiquement le choix de l'éclairage à « Leds ». Plus performant et nettement moins consommateur en énergie, vous en trouverez des exemples dans la rue Alpy rénovée ou encore Villa abeille ou hameau Terre Saint Blaise. L'équipement des rues Louis Léon Colignon et Eugène Masson sont prévues pour 2016. De même, presque 100% des feux tricolores fonctionnent aujourd'hui avec un éclairage à Leds. Dans cette dynamique, les candélabres en forme de boules sont remplacés au fur et à mesure par des lampadaires avec un éclairage plus performant

Sensibilisation/information/animation, vers une approche partenariale

En vue de compléter son action, la ville s'est entourée de différents partenaires reconnus pour leurs actions en matière de développement durable. L'association Unicités et ses quatre jeunes services civiques sont intervenus sur le quartier de la mare à la veuve au sein du centre social Sohane, mais également à La Sablière autour de thématiques diverses : consommer malin, les éco gestes, la réalisation de produits cosmétiques et d'entretien maison, le gaspillage alimentaire, l'eau... Au total, on dénombre 262 personnes sensibilisées sur un total de 8 animations, ainsi que 240 enfants impliqués à raison de deux ateliers par semaine au centre social.

La municipalité a poursuivi son action avec le collectif recyclage éco-citoyen sur la récupération des papiers et PC usagés en vue de les recycler. Fin 2014, une centaine de PC portables ont ainsi pu profiter aux enfants du Centre Maurice Coutrot et aux enfants du Centre Hospitalier Jean Verdier. Les corbeilles pour le tri du papier ont été distribuées dans l'ensemble des bâtiments scolaires présents sur le territoire. On compte ainsi 12 768 tonnes de papiers collectés depuis la mise en place de l'action dont 7 488 tonnes pour 2015.

Le partenariat avec l'agence locale de l'énergie MVE a permis à la municipalité de mettre en place plusieurs actions cette année, dont des animations à destination des adultes et des enfants. Un observatoire des copropriétés du territoire est aussi en cours d'élaboration afin de mieux accompagner les copropriétaires dans la gestion énergétique de leur quotidien. Un cycle de réunions (4 au total) à destination des copropriétaires de la ville a d'ailleurs été organisé pour les informer au sujet des nouvelles réglementations en matière d'énergie. En lien avec le Projet Social de Territoire (PST), une journée de formation a été proposée à l'ensemble des professionnels du champ social exerçant sur le territoire et ce autour de la notion de « précarité énergétique ». Enfin, le retour de la permanence de l'espace info-énergie à l'hôtel de ville est prévu pour proposer aux bondynois un accompagnement dans leur démarche de construction/rénovation.

Focus sur les Olympiades de l'énergie et du climat



Organisées sur la période de la semaine du développement durable par le service éducation, cette activité a permis de sensibiliser les jeunes bondynois du cycle 3 aux questions énergie / climat. Un ensemble de jeux ludiques et pédagogiques leurs ont été proposés. Le but, obtenir des jetons pour pouvoir proposer des actions à mener sur le territoire bondynois à l'horizon 2050. Ces propositions seront annexées au plan climat de la ville. Six jeux ont été proposés, le quizz de l'énergie, les énergies renouvelables en Europe, le twister de l'énergie, le jeu de l'oie, le top chrono des consos, la boîte mystère et Mon plan climat. 144 élèves ont répondu présents pour partager la vision qu'ils avaient pour l'avenir de Bondy : distribution de poules aux habitants, tonte des pelouses par des moutons, création de jardins partagés sur les toits, mise en place de ruches sur les toits, piétonisation du centre-ville, construction d'une crèche, d'une médiathèque, d'un théâtre de verdure et d'une école, installation d'éoliennes, construction d'un téléphérique pour traverser la ville, mise en place de chevaux en libre-service, installation de bacs compost dans les quartiers, d'aires de jeux, d'une base nautique ou encore d'un SPA...



||||| Focus sur le réseau de chaleur urbain |||||



Le réseau de chaleur de Bondy a été créé il y a 30 ans autour d'un fonctionnement basé sur la géothermie. En raison de difficultés d'exploitation, ce gisement a été abandonné au profit d'une chaufferie au fioul lourd dès 1986 pour passer au fioul domestique en 1997. Une unité de cogénération au gaz naturel est mise en place en 2000, mais, pour répondre aux attentes écologiques et limiter les coûts, une chaudière bois est mise en place dès 2014. Les premiers abonnés sont alors les bailleurs sociaux de la ville, I3F, Bondy Habitat et la SEMIDEP. Entre 1998 et 2014 on compte plusieurs extensions du réseau (vers l'hôpital Ville Evrard, le Palais des sports, le Collège et la maternelle Jean Zay, les écoles Terre Saint Blaise et Noue Caillet, les logements du CROUS, l'IRD et enfin l'école Olympe de Gouges). D'un point de vue économique, les tarifs sont beaucoup plus stables car ils ne dépendent pas des cours des énergies fossiles. Par ailleurs, les prix ont baissé de 30% entre juin 2011 et décembre 2014.

Ce réseau est aujourd'hui géré par la société Coriance et ce dans le cadre d'une délégation de service public depuis 2011. La Société Thermique Bondynoise (STB) est la société ad hoc qui en résulte. Avec cette nouvelle chaufferie biomasse, la chaleur distribuée sur le réseau de la ville sera à 70% issue d'énergies renouvelables. Il s'agit d'une

réelle opportunité environnementale, la filière bois-énergie étant une ressource renouvelable, locale et neutre en termes de Gaz à effet de serre. Ainsi, les émissions de CO2 générées par le réseau seront divisées par deux. L'approvisionnement en bois-énergie se fait quant à lui dans un rayon de 100km autour du site pour garantir de réels bénéfices écologiques. On estime à 10 le nombre d'emplois pérennes créés pour cet approvisionnement.



Des réflexions sont actuellement menées pour étendre le réseau en fonction des besoins existants. Ainsi un raccordement du Centre Hospitalier Universitaire Jean Verdier, de l'EHPAD Arthur Groussier et de la ZAC Les Rives de l'Ourcq est prévu dans les années à venir. D'autres réflexions portent sur le quartier des Merisiers et plus généralement sur le Nord et le Sud du Canal. Avec ces perspectives, le réseau devra évoluer et développer de nouvelles stations et moyens de production énergétique.

||||| En chiffres |||||



Le réseau de chaleur

Puissance souscrite : **15 146 Kw**

3 km de réseau

16 points de livraison correspondant à **3 000** équivalents logements répartis au Nord du Canal de l'Ourcq

Mix énergétique : **69%** chaufferie bois, **14%** chaufferie gaz, **17%** centrale de cogénération

Taux de couverture énergétique : **69.6%** chaudières bois, **24.4%** (cogénérations, **6%** chaudière d'appoint gaz/fioul) Surface raccordée au réseau : **156 000 m²**

Besoins énergétiques : **28 300 MWh/an** dont **85%** des besoins pour les bailleurs sociaux.

Chaufferie Biomasse

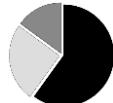
Puissance **5 Mw**

9 630 tonnes de bois consommées par an pour les deux chaudières

3 989 tonnes de CO2 non rejetées chaque année Tarifs du kw/h : **79€** TTC avant la mise en service de la chaudière bois, **61,8€** TTC après

IV. Accompagner les Bondynois et favoriser leur appropriation du territoire

//////////
En chiffres
//////////



12% du budget pour le secteur jeunesse et sport
317 inscrits au dispositif de réussite éducative en 2014
1 071 adhérents aux centres sociaux
270 accueillis au sein des structures dédiées à la jeunesse
22 centres de loisirs, véritable trait d'union entre les familles et les écoles

1 lieu dédié à la jeunesse : la MJSP avec le PIJ comme lieu d'information privilégié pour la jeunesse
811 personnes ayant bénéficié des permanences proposées à la MJSP au premier semestre 2015
1 lieu dédié à la Famille et à la parentalité : la maison des parents et de la famille
3 centres sociaux
250 partent chaque année en séjour ou week-end découverte avec la ville

Jeunesse

Programme de Réussite Éducative

Ce programme propose un accompagnement des jeunes afin de lutter contre leur décrochage scolaire. En 2015, 291 enfants ont été pris en charge dont 249 qui ont bénéficié d'un parcours personnalisé avec l'équipe pluridisciplinaire du DRE. Concernant les actions en direction des 16/18 ans déscolarisés, le DRE a suivi une vingtaine de jeunes durant l'année scolaire. Concernant les 291 enfants, 42 d'entre eux n'ont pas pu entrer en parcours individualisés sécurisés, mais les situations ont été étudiées par l'équipe de soutien.



Mise en place du BAFA Citoyen

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la réussite de l'examen et l'engagement citoyen des jeunes, en les responsabilisant et en développant leur autonomie. Ce dispositif a été mis en place en partenariat avec des associations locales. Il fait suite au nombre croissant de jeunes sollicitant le point information jeunesse (PIJ), notamment sur de l'aide au financement et à l'accompagnement pour le passage du diplôme. La ville a ainsi mis en place un dispositif particulier, le BAFA citoyen. Ce dernier engage le bénéficiaire à effectuer 30 heures de bénévolat dans une des associations locales et ce en échange d'une prise en charge financière partielle de leur formation. Une vingtaine de jeunes ont été auditionnés et sélectionnés sur des critères de motivation, d'engagement citoyen et en fonction de leurs disponibilités. Leur participation financière se monte au final à une centaine d'euros, pour un coût global compris entre 750€ et 1 150€. Une fois sélectionnés, ces derniers réalisent leur formation sur le site de Saint Benoît du Sault, propriété de la Ville, permettant d'une part d'optimiser l'utilisation de cet espace et facilitant, d'autre part, un suivi tout au long de leur formation.

Projet ERDF, un chantier d'insertion partenarial à destination des jeunes bondynois

Dans le cadre d'un partenariat avec ERDF, les services de la ville (DRE, Jeunesse et jeunes de la mission locale intégrés dans le dispositif garantie jeune) ont monté un projet de « customisation » d'un transformateur EDF, sis avenue de la parisienne au Nord de la ville. Objectifs, développer un projet permettant aux jeunes de canaliser leur compétence et de réaliser un travail d'équipe en mode projet. Le tout en améliorant leur environnement urbain, en développant leur réseau et en leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle. 10 jeunes ont pu profiter de cette action exemplaire.

Le PIJ un lieu privilégié pour les jeunes du territoire, véritable point d'ancrage pour la jeunesse, cet espace d'information connaît un succès croissant depuis sa mise en place en 2011. Au premier semestre 2015, le nombre de jeunes ayant pris contact avec la structure fut plus élevé que sur l'ensemble de l'année 2014. Fort de ce constat, le service informe que les moyens alloués ne permettent pas la mise en œuvre et le portage d'une palette de dispositifs répondant aux sollicitations des jeunes : bourse d'aide aux projets, plateforme stage et alternance, ateliers informatique et numérique. Autant de projets qui permettraient un

accompagnement qualitatif et proche des attentes du public, dans une optique de durabilité et d'une plus grande implication de la jeunesse bondynoise dans la vie de la cité.



Action / Projet : Réalisation d'une signalétique pour les jeunes par les jeunes

En vue de faciliter l'accès au PIJ, un projet de signalétique a été proposé aux élèves de la filière « Bac Pro artisanat et métiers d'arts option communication visuelle » du Lycée de l'Assomption. Quatre élèves ont pu travailler sur la réalisation de cette signalétique dans le cadre de leur formation. Objectif : valoriser le parcours étudiant avec un projet concret de création d'une signalétique intérieure devant répondre au cahier des charges d'une structure d'information dédiée à la jeunesse. Entrant dans leur notation, ces projets seront évalués par des professionnels et un prix récompensera le meilleur projet.



Retour de la médiation nomade dans les quartiers de la ville avec le soutien de la MJSP : Pendant trois mois, le camion de la médiation nomade a sillonné différents quartiers de la ville en allant à la rencontre des jeunes du territoire.

Accueil du dispositif « Booster » : Pour la troisième année, la ville poursuit son engagement avec Unicité et accueille une vingtaine de jeunes en service civique dont dix mineurs déscolarisés. L'objectif, redonner confiance et proposer une activité riche favorisant le lien social et l'épanouissement des jeunes du territoire. Cet engagement pour du SCV (Service Civique) se poursuit dans le cadre du programme Médiateerre porté par Unicité également. Plus centré sur les questions environnementales, les 4 jeunes inscrits dans ce programme sensibilisent les habitants aux éco-gestes en matière de déchets en lien avec la CAEE.

Aide à la constitution d'une junior association à but artistique notamment pour l'obtention d'un local à la demande d'un groupe de mineurs.

Organisation de la quinzaine de la citoyenneté, autour de d'une exposition interactive sur les droits et devoirs et procès reconstitué

Mise en place du dispositif d'information et d'accompagnement pour l'effacement du casier judiciaire et des fichiers de police.

Organisation de bilans de santé jeunes, accompagnement à la mobilité internationale, parcours vacances

Chaque semaine des ateliers de soutien sont proposés en direction des collégiens en période scolaire. Les ateliers « estime de soi et revalorisation » à destination des parents se sont également tenus une fois par mois pendant toute l'année scolaire.

Dans le cadre des actions de soutien à la fonction parentale et l'accueil des collégiens temporairement exclus, des temps de sensibilisation/information ont été organisés sur des thématiques diverses : prévention des addictions, art corporel chinois pour les collégiens (maîtrise du corps et des énergies), les bienfaits du multilinguisme, renforcement de l'estime de soi et du bien-être en direction des parents, l'éducation à la citoyenneté, prévention maltraitance, théâtre, expression artistique, les sorties en famille proposant un accès à la culture, et, en direction des enfants accès aux activités péri scolaires. De plus dans le cadre de l'accompagnement des jeunes déscolarisés de 16 à 18 ans, la formation aux premiers secours a été renouvelée.



Consolidation et optimisation de la dynamique partenariale au niveau local, départemental et régional ;

Développer et favoriser le volet insertion, prévention et mobilité des jeunes (dispositifs européens, -solidarité internationale...) ;

Accompagner et capitaliser sur le dispositif « sport dans la ville » ;

Pérenniser les projets (suppression du casier judiciaire, bilan de santé jeunes, initiatives autour des cultures urbaines...) et le dispositif BAFA citoyen ;

Être force de proposition dans la mise en œuvre dans le cadre du PEDT ;

Innover et proposer de nouveaux projets et dispositifs répondant aux besoins du public jeune (Bourse d'aide aux projets, service civique, contrat de réussite solidaire, coopérative jeunesse de service, ateliers numériques et audiovisuels...).

Centres Sociaux

Véritable cheville ouvrière de l'animation à l'échelle du territoire, les centres sociaux agissent au quotidien pour l'épanouissement des bondynois. En fêtant sa vingt-cinquième année d'existence, le Centre social Brassens est un exemple concret de la pérennité de cette action qui ne cesse d'évoluer pour s'adapter toujours plus aux besoins du territoire et de ses habitants, et ce vers plus de transversalité et un ancrage territorial fort pour les familles. 2015 concrétise aussi le changement d'adresse des centres sociaux Balavoine et Brassens. Le premier s'est installé officiellement le 12 septembre 2015 au sein du centre rénové dans le cadre du PRU. Le second emménage dans les locaux de l'ancienne CPAM au 19 avenue Henri Barbusse. Ces changements ont été l'occasion pour les services techniques de mettre les lieux en conformité. Une attention particulière a été portée sur le Centre Balavoine, isolation par l'extérieur, installation de VMC double flux, changement des huisseries, mise en conformité incendie et accessibilité PMR.



Lutte contre la fracture numérique et déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC)

571 bénéficiaires au total

612 heures d'ateliers collectifs spécifiques à destination des adultes

Un accueil tout public en accès libre sur 3 créneaux par semaine au centre Social Brassens et dédié aux jeunes du point information jeunesse.

Un accompagnement pour des groupes ciblés :

- Ateliers socio linguistiques aux centres Brassens et Balavoine
- Enfants des centres de Loisirs
- Jeunes avec le PIJ et la mission locale
- AEPS au centre social Brassens

Permanence de l'Ecrivain Public

Ce dernier a pour mission d'accompagner les personnes peu à l'aise avec la langue française dans la mise en œuvre de leurs démarches administratives et ce lors de permanences organisées à la MJSP, à la maison des parents, au centre socio-culturel Sohane et dans le cadre du guichet unique à l'Hôtel de Ville.

881 bénéficiaires (soit une augmentation de 78 personnes par rapport à l'année précédente) pour un total de 259 actions menées.



Organisation d'une soirée débat sur les dangers d'Internet à la maison des parents

Initiation d'un partenariat avec l'Amicale des locataires de la Sablière

Actions 2014

Un concours de dessin sensibilisant les habitants à la propreté du quartier et mobilisant 16 enfants CM1/CM2 inscrits à l'aide aux devoirs (affichage et tractage organisés dans les barres d'immeubles de la Sablière encadrés par 6 adultes).

Un atelier de jardinage mis en place sur deux après-midi : 12 enfants et 8 adultes de la Sablière (AEPS compris) y ont participé le 23 avril 2014 ainsi que 19 enfants et 6 adultes le 24 avril 2014. Chaque atelier a été suivi d'un goûter convivial.

Actions 2015

Durant les vacances de la Toussaint, deux après-midi ont été consacrés aux plantations de jardinières en béton en pied d'immeuble, toujours en partenariat avec le service Jeunesse. Cette activité a mobilisé 18 jeunes et 4 adultes (deux de l'amicale des locataires et deux animateurs du centre social Sohane et du service Jeunesse) ;



Une dernière salve de plantations fut réalisée après la Toussaint dans des bacs en bois situés derrière le centre social, mobilisant un groupe de 8 enfants de primaire inscrits au dispositif d'aide aux devoirs ainsi que 2 adultes, l'un de l'amicale des locataires, le second de Sohane.

Le partenariat avec l'Amicale des locataires de la Sablière est amené à se renforcer sur la période 2015/2016, notamment avec la livraison du jardin partagé. Ce dernier permettra de valoriser la transmission du savoir-faire autour de l'activité de jardinage et de contribuer au développement du lien social entre les habitants.





Mais aussi



Une expérience réussie, « les jardins du bonheur » rue René Char, dans quartier de la sablière. Fruit d'une réflexion collective sur l'architecture, la réalisation et la gestion d'un projet éco-citoyen moderne, cet équipement fait aujourd'hui la fierté des habitants du quartier. Il dégage une plus-value éducative sur les thématiques de la santé, de l'environnement et de l'inclusion sociale. Ouvert en novembre 2015, la conception de ce nouvel équipement public a associé les habitants, et ce du diagnostic au choix des plantations en passant par le tracé des cheminements. Ce projet novateur place les citoyens au cœur de l'action avec une gouvernance participative. Des réunions de travail ont permis d'imaginer et de configurer un espace où pourra s'exprimer le vivre-ensemble. La volonté de répondre aux préoccupations des habitants et aux enjeux de la politique de la Ville nous a conduit à partager le Jardin en 4 espaces : le jardin de la Santé, en partenariat avec le CMS, pour agir sur les problématiques de l'obésité, de la sédentarité et des maladies cardio-vasculaires / Le jardin de l'insertion, en partenariat avec l'association Aurore / Le jardin intergénérationnel, en partenariat avec la maison de retraite Korea / La Terrasse pour organiser des actions de formation et des animations festives. La liste des partenaires n'est pas exhaustive et cet équipement est ouvert à tous. Nous pouvons souligner la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, de composteurs, de

l'utilisation d'engrais biologiques, d'espaces accessibles aux PMR...

Mise en place de petites animations au sein de la copropriété La Bruyère : un travail a été mené avec une assistante sociale autour de conseils portant sur l'entretien des espaces verts. Des plaques ont été réalisées avec les enfants pour identifier l'essence de chaque arbre (chaque enfant devenant parrain responsable de l'arbre qu'il a identifié), des nichoirs ont été construits et ce à partir des matériaux trouvés sur place : brindille, bouteille en plastique...), le tout a été piloté par le Centre Social George Brassens.

Ouverture du pôle « collège partagé » en lien avec l'établissement Pierre Curie : Objectif, optimiser l'occupation des locaux du collège en dehors des temps scolaires à destination des activités et des événements du centre Sohane. Cela permet également d'ouvrir le collège sur le quartier pour qu'il devienne partie prenante de la vie de quartier. De manière générale, la question éducative est désormais intégrée dans la vie du centre, plus développée au Sud, cette démarche vise à faire le lien entre les temps scolaires et les temps de loisirs.

Mise en place de l'adhésion famille : une nouvelle politique tarifaire a été mise en place à destination des familles nombreuses. Cette dernière permet aux familles d'inscrire l'ensemble de ses membres sans être pénalisée. De plus cela incite les parents à participer aux actions du centre.



Perspectives 2016



Le développement durable est aussi de plus en plus pris en compte dans l'organisation des événements portés par la ville. Le pôle jeunesse et famille a par exemple formulé une demande à la Mission développement durable d'élaborer d'une « boîte à outils » pour l'organisation d'événements éco-responsables.

L'offre culturelle de la ville

La culture représente 3% du budget de la Ville, qui chaque année, propose une offre culturelle riche. En témoignent les spectacles, les expositions, les ateliers municipaux et les dispositifs comme les Muséades, les Musicades, qui permettent au Bondynois d'accéder aux grands lieux parisiens dédiés à l'Art ou de suivre des cours. Les artistes locaux sont également mis à l'honneur plusieurs fois dans l'année. Cette politique est menée en partenariat avec les établissements scolaires du territoire afin d'offrir aux jeunes bondynois des activités alliant loisirs et culture à des tarifs avantageux.



1 cinéma, **1** salle de spectacle, **1** auditorium, **1** studio d'enregistrement, **1** bibliothèque.

646 élèves ont participé aux ateliers municipaux (toutes disciplines confondues)

2 294 jeunes spectateurs se seront rendus au théâtre, dont **975** pour le dispositif « théâtre école »

4 spectacles « jeune public », soit **1 219** spectateurs issus des centres de loisirs, classes élémentaires et maternelles de la ville

500 élèves soit **20** classes (maternelle et élémentaire) sensibilisés à la pratique des arts plastiques

106 visites guidées d'exposition soit **2 503** enfants

2 877 enfants sur l'ensemble des expositions de la saison

430 élèves pour l'exposition itinérante de l'Institut du Monde Arabe

18 jeunes (16-20 ans) ont bénéficié d'un atelier chant

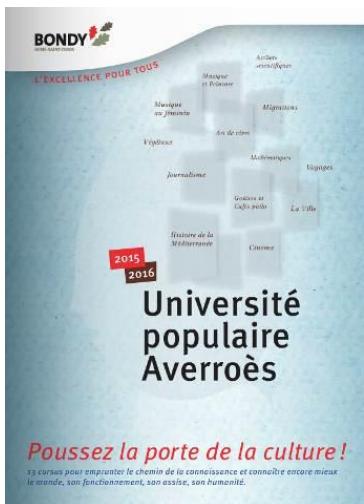


Résidence de 5 photographes dans les centres sociaux de la ville pendant 6 mois ;

Photostop : exposition de deux mois des œuvres de trois artistes en résidence à Bondy sur les panneaux présents dans les rues de la ville ;

Réalisation de deux totems de 2 mètres par un artiste Mapuche dans le jardin de l'ancienne gendarmerie ;

Exposition à l'ancienne gendarmerie « des jardins aux perspectives paysagères à travers la Seine Saint Denis » pour les 24 heures de la biodiversité.



L'Université populaire

Concernant la saison 2014/2015 : 10 cursus proposés : Histoires de France, les promenades mathématiques, « (H)éros et cinéma », « Musique traditionnelle et Musique savante : Rencontres et Interactions », la Ville dans tous des états, histoire de l'art de vivre , « si les jardins nous étaient contés », images d'hommes dans l'histoire de l'art, enjeux de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, cafés philo et goûters Philo proposés aux enfants des centres de loisirs et aux enfants inscrits individuellement.

1 158 inscrits dont certains auditeurs à plusieurs cursus. On remarque une augmentation du nombre de participants et un rajeunissement du public. Les auditeurs commencent à venir des quartiers Nord et Sud de la ville mais le centre reste grandement majoritaire.

Muséades / Musicades

Le dispositif des Muséades est en pleine expansion, avec des cars de 59 places partant pleins chaque samedi matin. L'utilisation des autocars municipaux permet par ailleurs aux visiteurs de pouvoir faire de nouvelles connaissances. Ce dispositif n'est pas mis en place pendant les petites vacances scolaires mais perdure pendant la période estivale. En partenariat avec Radio France, le dispositif des Musicades se pérennise également. 6 concerts de 30 places sont proposés par trimestre au public bondynois, chaque départ est complet et l'émotion à la sortie des concerts est très perceptible.

Sont ciblés les publics, si possible, éloignés de la culture, c'est la raison pour laquelle de forts partenariats sont montés avec les trois centres socio-culturels de la Ville, les associations dites sociales du Nord, Rayons de Soleil, ADA (association des amis de l'Afrique), le « Lien », mais aussi le centre Soleil Solidarité Vacances, les Restos du Cœur. Un partenariat soutenu existe également avec la maison des parents, Bondy Insertion et le CCAS.

Concernant les Muséades, ces sorties culturelles sont encadrées par 4 relais bénévoles (34 au total), qui ont suivi au préalable des formations dans les musées concernés. Objectif : expliquer les choses de manière simple. Voici une liste non exhaustive des équipements culturels concernés : Le Louvre, Musée du Quai Branly, Musée d'Orsay, l'Orangerie, Palais de Tokyo, Cité de la Musique, Basilique Saint-Denis, Cité de l'Immigration, Musée Guimet, Musée de Cluny, Panthéon ... sont également concernés certains châteaux : Versailles, Ecouen, Chantilly, Maisons Laffitte, Champs Sur Marne, Fontainebleau ...





Mais aussi



Six ateliers d'été portant sur la visite des châteaux de Fontainebleau, Champs Sur Marne et Maisons Laffitte sont proposés aux centres de loisirs (25 places) ainsi qu'aux centres socio-culturels (25 places). Les visites ont lieu de 10h à 16h30 autour de la découverte du Château, toujours en lien avec l'atelier de l'après-midi. Chaque atelier étant différent cela permet aux familles des centres sociaux et aux enfants des centres de loisirs de participer à plusieurs sorties.

Ateliers proposés : fête et théâtre baroque au château, fabrication de masques et de costumes avec une costumière et réalisation d'objets avec la technique du tressage en osier. Un bal costumé, dans la salle de réception du château, clôt la journée. De nombreux autres ateliers sont proposés tel que des ateliers de cirque, d'arts plastiques, un mini-stage d'escrime et jeu de Paume...



Perspectives pour la saison 2015 / 2016



A l'occasion de la fête de la science, plusieurs ateliers ainsi qu'une exposition à destination des enfants sont prévus à la bibliothèque Denis Diderot., la thématique tournera autour du changement climatique.

Du 28 septembre au 6 novembre une exposition sur la relation entre l'homme, la ville et la nature

prendra place à l'auditorium Angèle et Roger Tribouilloy. Elle interviendra dans le cadre de l'accueil des œuvres de la collection départementale d'art contemporain, ces œuvres seront visibles en entrée libre.

Mise en place d'un cycle autour de la danse, « les Danséades » sur le même principe que les Musicades. Lancement prévu dès octobre 2015.

Vie associative et animation de l'espace public



En chiffres



+ de 240 prises de rendez-vous avec les associations

3 500 visiteurs au forum de la vie locale



Actions 2015



Mise à jour de l'annuaire des associations
Travail sur la mutualisation des locaux et des moyens

1 charte d'engagement avec et pour les associations

1 newsletter associative

Le forum de la vie locale, « Les Bondyssants »

Chaque année, la ville propose un temps de rencontres et d'échanges avec les associations locales à destination des bondynois. Ponctué d'animations, ce temps festif permet de lancer les inscriptions pour la rentrée et de valoriser le tissu associatif local.

L'été au canal

L'édition 2015 a été une grande réussite, on estime à plus de 40 000 le nombre de visiteurs (dont 32% de bondynois), soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2003. Les Centres de loisirs ont pu également profiter des 10 activités proposées cette année. Le nombre de petits bondynois a doublé par rapport à l'année dernière et légèrement baissé par rapport à 2013. Le succès de cette opération d'envergure s'explique par un temps clément, la qualité et la gratuité des animations proposées. Les partenaires étaient satisfaits de cette édition qui a permis un réel échange social et intergénérationnel comme à chaque édition. Les



Week-end Cultures Urbaines

Il a été organisé les 23 et 24 mai par la Ville et les associations artistiques du territoire. Ce temps a permis de mettre à l'honneur la culture urbaine bondynoise, autour de spectacles, de conférences dansées, d'expositions photo, d'initiation et de démonstration de street workout et d'un tournoi de

animations sont actuellement regroupées sur le territoire noiséen, pour 2016, l'objectif est d'investir le côté bondynois du Canal.

Le mois des égalités

En 2015, cet événement proposait un programme riche et varié (concerts, visite de musées, ciné débat, conférences...) en partenariat avec différents services de la ville. Porté par le pôle famille, jeunesse et sports, cet événement mène une réflexion sur l'égalité au sens large tout en restant proche du quotidien des habitants. Racisme, égalité homme/femme, parcours de Nelson Mandela, discrimination, handicap et bien d'autres thèmes ont été abordés et déclinés. On peut noter l'intervention de grands conférenciers tels que Catherine Wihtol de Wenden, Claudia Tagbo ou encore l'organisation de concours d'expression pour les plus jeunes. 1250 personnes ont participé à cet événement subventionné en partie dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (4.000€ sur 29.901€ de budget total).

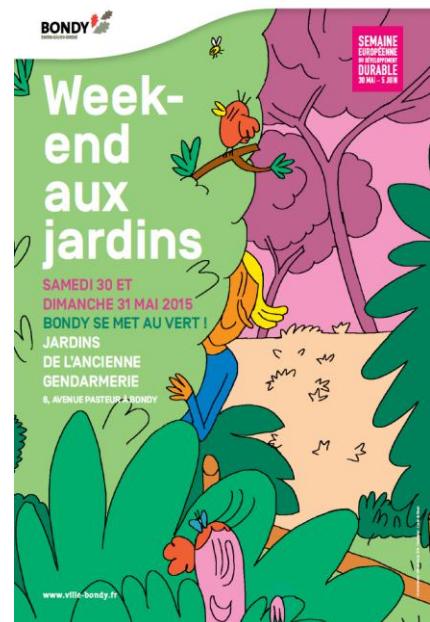


basket urbain. Véritable action partenariale regroupant 3 services, 2 entreprises, 5 associations, les jeunes du PIJ et certains centres de loisirs, cet événement a touché 1 000 personnes. Fort de son succès, il devrait être reconduit pour 2016. Toutefois, les organisateurs alertent sur la nécessité d'un budget suffisant afin de pouvoir proposer un événement de qualité.

La semaine européenne du développement durable

Depuis deux ans, la ville participe à la semaine du développement durable, d'événement national il est passé à l'échelle européenne.

Pour cette troisième édition, qui s'est tenue du 30 mai au 5 juin, le choix a été fait de matérialiser un temps fort au sein des jardins de l'ancienne gendarmerie. Diverses activités thématiques ont également été proposées sur l'ensemble de la semaine. Au programme :



Organisation d'un concours d'affiches de sensibilisation pour les « artistes en herbe bondynois »

Un travail a été mené avec les professeurs d'arts plastiques, les services arts et culture et enfance autour de l'expression artistique du développement durable. Le but, produire des affiches de sensibilisation pour les écoles et services de la municipalité. 43 enfants ont participé à cette action. Une exposition s'est tenue dans le hall de l'hôtel de ville du 29 Mai au 15 juin en lien avec l'exposition des travaux des enfants inscrits aux ateliers municipaux d'arts plastiques. Ce temps a été l'occasion pour les visiteurs de voter pour leurs 5 œuvres préférées. Les participants ont tous reçus un prix lors d'une remise officielle organisée en

présence de Noria MAZOUZI et Patrick SOLLIER, le 17 juin 2015, dans les jardins de la gendarmerie.

Programmation de films issus du Festival International du Film d'Environnement (FIFE)

Plusieurs courts métrages issus de la sélection du FIFE ont été programmés au Cinéma A. Malraux. Nous voulions à l'origine diffuser le vainqueur du festival mais des contraintes techniques nous en empêché. Un ensemble de court-métrages a été diffusé le mercredi après-midi 4 juin à destination des centres de loisirs. *Une centaine d'enfants étaient présents.*

Olympiades de l'énergie avec l'agence MVE sur les temps périscolaires

En lien avec la démarche plan climat et la tenue de la COP21, les Olympiades ont été organisées par le pôle éducation dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville du 1^{er} au 3 juin à destination des élèves de cycle 3. Cette action avait pour but de sensibiliser les enfants de façon ludique, à travers des jeux tels que le Quizz de l'énergie, les énergies renouvelables en Europe, ou encore le twister de l'énergie... L'agence MVE animait ce temps dans le cadre du partenariat existant.

Opération Coup de propre à la Noue Caillet

Dans le cadre du conseil consultatif de quartier de la Noue Caillet, les habitants ont manifesté leur volonté de réaliser une action « coup de propre », le long de l'avenue Léon Blum. A la suite de cette demande, le pôle démocratie locale a travaillé en lien avec le pôle cadre de vie, la mission développement durable et la communauté d'agglomération Est Ensemble pour le montage du projet.

Un week-end aux jardins – Bondy se met au vert

L'objectif cette année, valoriser le développement durable auprès du grand public lors d'événements conviviaux et fédérateurs, sur des temps et un lieu unique, le jardin de la gendarmerie, autour d'un programme ambitieux :

Samedi 30 Mai

10.00 – 13.00 : Ouverture du Stand PCAET et départ pour une balade urbaine autour du Climat, réalisée par une architecte, afin de voir la ville sous le prisme du changement climatique et les grands enjeux auxquelles elle sera confrontée. A la suite de la balade, les participants ont été invités à échanger autour d'un pot convivial.

12.30 : Signature de la charte de l'arbre de la Ville en présence de Sylvine THOMASSIN, Sabrina METAYER et Boujemâa EL KASMI.

14.00 – 17.00 : Exposition sur le développement durable

10.30 à 16.00 : Animations autour du développement durable, autour d'activités et de stands :

Un point d'apport volontaire (PAV) papiers et déchets électroniques et une exposition sur le recyclage montés par recyclage écocitoyen (RECLS) ;

Un stand animé par un maître composteur d'Est Ensemble ;

Un stand de réalisation de produits d'entretien économiques et écologiques ;

Un stand de créations florales pour la fête des mères ;

Un stand tenu par la CAEE sur le gaspillage alimentaire avec l'exposition « Cuisine Anti-gaspi » ;

Un stand de réalisation de tableau avec des épluchures à destination des enfants.



Dimanche 31 Mai

8.30 – 12.30 : Transhumance de brebis en ville : Un parcours a été matérialisé sur le territoire afin d'apaiser la ville par la présence de l'animal. Les habitants ont pu voir et suivre le troupeau de 17 brebis et agneaux, dans les parcs ainsi qu'en cœur de cité. Le parcours choisi reliait, sur les traces du fil vert, le bois de Bondy à l'ancienne gendarmerie (en passant par la passerelle des écoles, la RN3, le canal, la place Neuburger, la voie tram-train et la rue Carnot, pour un parcours d'environ 5km.

11.30-15.30 Organisation d'une Disco Salade / Smoothie : « Discosoupe » est une association qui lutte contre le gaspillage alimentaire en cuisinant les invendus des marchés et centres commerciaux locaux, le tout en musique. Au vu de la saison et pour des contraintes techniques évidentes, nous avons choisi la formule salade et smoothie. Les 4 volontaires d'Unicité dont nous avons déjà parlé ont animé cette dernière. L'aspect technique était porté en interne par la mission développement durable en partenariat avec le service commerces et marchés et la restauration. Pour accompagner les éplucheurs motivés, une batucada (groupe de percussions) a rythmé les efforts et averti les passants de l'événement.

Malheureusement la météo n'a pas été clémente, limitant le nombre de participants à l'événement. Le bilan de la semaine reste néanmoins positif, cette dernière n'ayant coûté que 2 000€.

Garantir un droit au sport pour tous

Le Projet Sportif Local

Pensé dans une démarche de démocratie participative, le projet sportif local doit permettre à la Ville d'affirmer sa politique sportive, d'établir une stratégie, des actions et des projets communs. Une réflexion multi-partenariale doit permettre de proposer une offre toujours plus adaptée aux attentes et besoins des clubs, des écoles, des particuliers...

L'étape de concertation mise en place dès le début du processus permet de travailler sur un grand nombre de thématiques (sport de compétition, éducation et activités physiques, loisirs organisés, loisirs non organisés...). Tous les acteurs du projet sont amenés à donner leur avis et partager leurs réflexions afin de proposer des fiches actions et un état des lieux par association. Près d'une quarantaine de responsables, de présidents, d'élus, de salariés ont ainsi pu s'exprimer. 25 rencontres se sont déroulées au cours de la saison sportive (2014/2015) en présence de Mme la Maire et de Madigata BARADJI l'adjoint chargé des sports. Le projet sportif local devrait être finalisé en septembre 2016 et s'inscrira sur la période 2016 / 2020.



Création d'un espace Fitness dans le Sud de la ville

Généralement orienté renforcement musculaire, il a été décidé d'étendre son usage à la pratique du cardio training ainsi qu'à l'apprentissage du street-workout (*musculation de rue*). La spécificité de ce projet :

- Associer les habitants au bon fonctionnement et à la bonne utilisation de l'espace ;
- Permettre à des jeunes et des parents du quartier de s'impliquer dans la pratique sportive ;
- Favoriser la mixité : filles/garçons, intergénérationnelle, culturelle et sociale ;
- Lutter contre la sédentarité ;
- Favoriser le lien social.

Retour sur les projets amorcés en 2015

- La mise en place de l'outil informatique de gestion des équipements sportifs n'a pu être mis en place pour l'instant, faute de moyens suffisants ;
- La politique Zéro-phyto pose des problèmes, notamment sur la piste d'athlétisme et le terrain de tennis en terre battue. De nouveaux procédés doivent être trouvés pour ne pas abîmer ces équipements et éviter de prévoir d'importants travaux ;
- Schéma piscine : toujours en cours d'élaboration...



Création d'un espace sportif au Nord de la Ville qui permettra d'impulser une nouvelle dynamique et répondra aux besoins exprimés par les jeunes, intégrée au sein d'un dispositif innovant dans le cadre de l'appel à projet « ensemble pour le sport ».

Objectifs :

Transmettre aux jeunes par le biais d'une animation sportive régulière encadrée par les éducateurs les valeurs fondamentales à leur insertion ;

Favoriser un accompagnement éducatif global des jeunes en s'appuyant sur les liens tissés avec les

familles, les structures socio-éducatives et les établissements scolaires ;

Favoriser l'accès des jeunes à une formation ainsi qu'à l'emploi, contribuer à leur orientation, à la lutte contre le décrochage scolaire et à l'accès au monde du travail.

Médiation Sociale et Culturelle

Les médiateurs sont présents 35 heures par semaine dans différentes structures de la Ville (maison des parents, centres sociaux, MJSP) et ont pour missions :

- D'informer, orienter, conseiller, aider les personnes à la préparation de dossiers ou dans leur gestion courante (impôts, CAF, prestations sociales, retraite, logement...) ;
- De remplir des dossiers administratifs ;
- D'orienter et accompagner vers des tiers ;

Cette année 1 011 bénéficiaires pour 3 023 actions.



3 réunions collectives qui ont réuni **70** participants

2 groupes d'échanges qui ont réuni **25** personnes

5 groupes d'activités qui ont réuni **185** participants

243 personnes orientées vers les dispositifs des Muséades et Musicades

Médiation famille-école

345 bénéficiaires pour l'année scolaire 2014/2015, soit une augmentation de 103 personnes par rapport à l'an dernier. Ces temps dédiés aux familles se déroulent en priorité sur les temps scolaires et permettent :

- L'accueil, l'information et l'accompagnement des familles ;
- La tenue, au service éducation de la MJSP, à la maison des parents et dans l'enceinte du dispositif de réussite éducative (DRE), de permanences d'information sur la scolarité des enfants, avec un temps dédié à la rentrée la première quinzaine de septembre ;

- La mise en place d'un groupe d'échange une fois par mois à la maison des parents ;
- L'organisation d'ateliers parents / enfants chaque mercredi après-midi et lors des vacances scolaires ;
- L'organisation d'un atelier peinture / sculpture chaque jeudi ;
- La mise en place d'un espace parents / enfants lors des vacances scolaires où sont proposés : un atelier crêpes et gaufres le mercredi après-midi et un temps dédié au bien être pour les mères de familles le vendredi matin ;
- Une psychologue assure des entretiens sur rendez-vous.



La tenue de différents groupes de parole thématisés, animés par un thérapeute et consacrés à l'échange entre parents et adolescents

Des soirées débats sur la parentalité

Une action « petit dej' » Parents

Le centre médico-social (CMS)

12 774 patients reçus en 2014

7 695 personnes sensibilisées dans le cadre d'un programme de prévention santé (2014)

255 seniors ont bénéficié du service de télé-assistance

Accueil d'un pédiatre au CMS venant compléter l'offre de professionnels sur le territoire et donnant une réelle cohérence quant à la prise en charge des familles et la question de l'enfant. Le CMS propose ainsi un suivi complet avec un gynécologue, un obstétricien et un pédiatre.



Petite enfance

Mise en place d'une crèche itinérante au Centre socio culturel Sohane.

Depuis janvier 2015 la création du multi-accueil itinérant « Les petits pas », s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Le bébé bus, présent deux jours par semaine aux abords du centre, propose la garde des enfants en bas âge aux mères en situation d'insertion. Avec une capacité de 15 places, ce dispositif permet aux familles de profiter des activités du centre, mais surtout d'avoir le temps de rechercher un emploi ou de se former aux enjeux pratiques du quotidien.



Acquisition de 10 places dans la crèche privée « Babilou » située dans le secteur de la gare (rue de la Liberté) Travail avec les parents autour de l'équilibre alimentaire et de l'égalité garçon/fille

Travail autour de l'envie de lire dans le cadre d'un projet mené avec la bibliothèque et les centres de loisirs permettant aux enfants et parents de la crèche « Arc en Ciel » un accès facilité aux livres

Participation au mois de la petite enfance



Projet de matérialisation d'un espace petite enfance au sein des nouveaux locaux du centre social Balavoine.

Éducation



26 écoles

17% du budget municipal pour l'enseignement

40% de l'investissement pour la rénovation / construction des établissements scolaires

5 543 enfants inscrits au TAP en 2014

4 780 repas servis dans les cantines scolaires

12 classes créées en 2015 (6 rénovation de l'existant, 6 en création dans des modulaires)



Le projet éducatif de la ville

Le projet éducatif de la ville est le fruit d'une large concertation et d'un travail partenarial entre les différents acteurs de la communauté éducative : au total, plus de 30 entretiens ont été réalisés et plus de 120 personnes ont participé aux groupes de travail et aux réunions de discussion (éducation nationale, parents, services de la ville et associations). Sur la base des entretiens et d'une étude territoriale, un diagnostic précis a permis de mettre en avant les forces et faiblesses de notre ville en matière d'éducation et de déterminer les grands axes de travail pour le projet éducatif de la ville. Accompagnée par un cabinet de conseil, la ville a mené cette démarche pendant plus d'un an, du diagnostic jusqu'à la validation du projet le 25 juin 2015 par le Conseil Municipal.



Il ressort que la ville de Bondy est un territoire où la population vit durement les effets de la précarisation des couches populaires. La morphologie du territoire morcelle ce dernier de part et d'autre du canal et de la voie ferrée, entre un secteur Nord, qui présente les caractéristiques des quartiers éligibles à la politique de la ville, un centre mixte, et un quartier sud qui vit aussi dans une perception d'isolement. L'ambition de la municipalité est de dépasser ces fractures et de promouvoir la mixité sociale par une offre de services publics et urbains de qualité, en misant notamment sur l'Éducation, grande priorité municipale.

En découle une offre éducative riche et diversifiée en direction des enfants de moins de 11 ans et de leurs parents. Les efforts conséquents de modernisation des établissements scolaires, la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge grâce à un engagement fort pour une scolarisation dès 3 ans, la mise en œuvre des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) dès 2013, la création des dispositifs d'éducation culturelle tels que les Muséades et les Musicades, l'ouverture des équipements éducatifs pour améliorer la qualité d'accueil des enfants, l'engagement pour la formation d'excellence, sont autant des preuves de l'ambition de la Ville pour s'investir dans l'éducation.

Une fois le diagnostic réalisé, la démarche collective et la concertation avec la communauté éducative ont pu être lancées. Les participants des groupes de travail ont souhaité travailler 8 chantiers prioritaires, qui expriment des préoccupations communes :

- Faire de Bondy un territoire d'excellence de la politique éducative ;
- Rompre avec les pratiques descendantes et cloisonnées, et proposer une information unifiée, accessible et lisible ainsi qu'une coordination opérationnelle transversale ;
- Reconstruire une communauté éducative mise à mal par les incompréhensions entre parents et enseignants, entre éducateurs et enseignants, entre les services et les publics, crispée par des conduites de projets insuffisamment concertées ;
- Prendre la mesure des nouveaux enjeux éducatifs qui renvoient au chantier général de la citoyenneté sur des thématiques comme l'égalité fille-garçon, la pédagogie de la laïcité, les usages du numérique...

A travers son projet éducatif Bondy souhaite affirmer :

- La conviction que chaque enfant a un potentiel qu'il convient de révéler et de réaliser
- Le principe de coéducation et de communauté éducative
- La défense des valeurs de laïcité, garante de la liberté et de l'égalité vers la citoyenneté

Les priorités municipales ont été déclinées autour de 5 grands axes et 21 objectifs :

- 1 : Prévenir les inégalités dès la petite enfance
- 2 : Renforcer la cohérence éducative autour des années collège
- 3 : Parents partenaires, parents acteurs
- 4 : Intégrer les nouveaux enjeux éducatifs dans le projet éducatif
- 5 : Communauté éducative, partenariat renforcé, une nouvelle gouvernance

- Parmi ces axes et objectifs, l'axe 4 entend se consacrer à l'intégration des nouveaux enjeux dans le projet éducatif, et prévoit à travers les objectifs 13, 14 et 15, de mener des actions d'éducation à la santé et de prévention des conduites à risque, de faire de l'éducation à la citoyenneté un axe fédérateur de la communauté éducative, et de renforcer l'éducation au développement durable ;
- Les enjeux du développement durable et de la citoyenneté font aussi partie intégrante du projet pédagogique dans le cadre des temps d'activités péri-scolaires.

En avril 2015, lors du point d'étape sur l'élaboration du projet éducatif de la ville, il a été demandé aux participants de dégager, dans un premier temps, les objectifs prioritaires à traiter l'année à venir. Le Réseau a

ensuite travaillé sur les éléments fondateurs d'une charte des acteurs pour la gouvernance et le fonctionnement à venir, autour de valeurs communes.

Concernant les priorités, il en est ressorti les points suivants :

- Renforcer les échanges entre familles/institutions/écoles ;
- Mener une démarche qualité des activités périscolaires dont les TAP ;
- Mettre en cohérence les ressources autour des collégiens et dans les collèges ;
- Santé, citoyenneté, numérique, lieu accueil jeune ;
- Le pilotage et le réseau éducatif.

L'enjeu principal pour l'année à venir sera de réussir à donner corps à cette démarche et faire vivre le réseau éducatif de la Ville (REV).

Travaux dans les écoles

Mainguy maternelle

Agrandissement et rénovation totale de l'école, tout en conservant la structure en meulière datant de 1893 en y ajoutant une structure en bois et verre. Les enfants ont réintégré leur école en janvier 2015, avec 5 nouvelles classes, un dortoir et des parties communes agrandies, le tout dans une démarche respectueuse de l'environnement : Amélioration de l'acoustique / Isolation renforcée / Plusieurs réseaux de chaleur / Centrales de ventilation double flux récupératrice de chaleur / Eclairage naturel optimal.



Groupe scolaire Noue Caillet-Camus

Les travaux sur le groupe scolaire ont débuté en 2013 avec la rénovation complète de la maternelle et se sont poursuivis en janvier 2015 par le chantier de l'élémentaire Noue Caillet. Ils se poursuivront l'an prochain sur l'élémentaire Albert Camus, pour aboutir à un groupe scolaire entièrement repensé et rénové, au cœur d'un quartier lui-même en pleine mutation.



Noue Caillet maternelle

Les enfants ont réintégré leur école en novembre 2014, une école entièrement repensée pour eux : Bibliothèque-ludothèque pour des projets pédagogiques / Signalétique à l'échelle des enfants / Terrasses pour accueillir des activités à l'extérieur / Création d'un potager pédagogique. Un très gros travail d'isolation par l'extérieur a été effectué, la façade ayant été intégralement recouverte de briques neuves, désormais plus claires.



Un programme de réaménagement commun aux trois écoles

- Amélioration du confort, de l'hygiène et de la sécurité thermique, ergonomique, acoustique par la réfection complète de l'étanchéité et de l'isolation des toitures, le remplacement des évacuations, le changement de toutes les menuiseries extérieures et intérieures, la création de sanitaires à chaque niveau, l'installation d'une ventilation double flux ;

- Mise aux normes : remplacements des luminaires, de l'ensemble du système de chauffe et de la sécurité incendie, ravalement complet de toutes les façades et nouvelle isolation, réfection complète de l'électricité et de la plomberie ;
- Agrandissement des 3 réfectoires, rangements intégrés et vestiaires pour chaque salle de classe, installation de stores aux fenêtres ;
- Renforcement des accès aux nouvelles technologies de l'information ;
- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite par la mise en place d'un ascenseur dans chaque école élémentaire, de rampes d'accès aux halls depuis le futur parvis, de stationnements handicapés et d'un réaménagement des espaces extérieurs ;
- Meilleure sécurisation par le contrôle des accès (contrôle par visiophone), réaménagement de l'espace central afin de limiter l'accès aux véhicules motorisés, mise en place de parcs à vélos.

Lors des congés estivaux 2015, les réfectoires des trois écoles ont été entièrement rénovés, pour le plus grand plaisir des enfants et des équipes, qui ont découvert ces nouveaux espaces le jour de la rentrée avec des salles de restauration agrandies et plus lumineuses grâce à l'installation de baies vitrées.



Organisation d'olympiades de l'énergie avec MVE

Poursuite du travail sur les jardins mis à disposition des écoles (square François Mitterrand)

Lancement d'une démarche de réflexion autour du gaspillage alimentaire faisant suite aux pesées démontrant qu'une réelle marge de progression existe. Ces réflexions sont notamment menées en lien avec la Communauté d'Agglomération dans le cadre de son plan local de prévention des déchets (PLPD). Des actions sont prévues pour la rentrée prochaine.

Une dizaine d'établissements scolaires ont subi différents travaux d'entretien intérieur et extérieur lors des vacances d'été.



Perspectives 2016

Livraison de l'école élémentaire Noue Caillet

Rénovation et extension du groupe scolaire Léo Lagrange, dans ce cadre un marché de maîtrise d'œuvre a été formalisé. Le bénéficiaire retenu propose une prestation de paysagiste et un travail sur le recyclage des déchets de chantier.

Des aménagements pour toujours plus sécuriser le dépôt des enfants aux abords des écoles ont été réalisés. Parmi ces travaux, on peut citer la fermeture de la rue Paul Vaillant Couturier, la mise en place de panneaux de signalisation ou d'aménagement pour réduire la vitesse et les abus de stationnement aux abords de différents établissements. Une piste d'action pourrait être de relancer la démarche de pedibus amorcée puis abandonnée faute de participants dans le secteur du Mainguy. Cette action doit pouvoir trouver un écho dans plusieurs quartiers de la ville et répond de manière pérenne à la sécurisation du parcours des enfants.



Perspectives 2017

Livraison de l'école Albert Camus

Un travail est mené par les services techniques et le pôle éducation sur un schéma directeur des écoles pour répondre aux besoins des nouvelles classes à venir et pouvoir proposer des conditions d'accueil optimales pour les petits bondynois. On estime à 42 le nombre de nouvelles classes d'ici à 2020.

De nouvelles formes de solidarité

Lutte contre l'isolement et accompagnement des seniors

Objectif : Maintenir le lien social après la retraite grâce à des dispositifs d'accompagnement et d'animations adaptés et diversifiés



Le CLIC (centre local d'information et de coordination) propose une orientation et un suivi individuel des seniors autour des questions de pré-institutionnalisation, de l'isolement, des risques de mise en danger, des problématiques de logement et du soutien au parcours de soin. Différentes animations sont également proposées durant l'année avec une prise en charge du transport et de 10% de l'activité par le CCAS. Dans ce cadre, les seniors ont pu bénéficier d'activités comme « théâtre et bien être » ou encore d'une aide à la prise en main de l'outil informatique.

On peut noter aussi la mise en place d'un atelier de théâtre intergénérationnel dans le cadre de l'action « Théâtre nomade » en partenariat avec la ville de Bobigny.



13 excursions d'une journée
15 excursions sur une demi-journée
5 spectacles
4 après midi conviviales
10 ateliers dont **2** intergénérationnels

On estime à **442** personnes le public touché

140 personnes (dont **120** réguliers) ont bénéficié du portage de repas à domicile

Soit **31 395** repas livrés (**+1 588** par rapport à 2013)

255 personnes ont bénéficié de la téléassistance
150 prestations de menus travaux ont été réalisées dans les domiciles des seniors (**-75** par rapport à 2013)
156 personnes ont bénéficié d'une prestation de transport accompagné soit **1 168** déplacements réalisés, en constante augmentation depuis 3 ans (**+272** par rapport à 2013)

En complément du CLIC, le SIDS (service d'intervention à domicile senior) propose une prestation d'accompagnement des plus de 60 ans en perte d'autonomie en vue de les maintenir dans leur domicile. On remarque, sur 2014, une augmentation des bénéficiaires par rapport à l'année précédente.

Concernant le Transport accompagné, le service connaît un succès en augmentation constante, l'offre de transport existante ne permettant pas un déplacement adapté aux seniors bondynois. En 2015, une adaptation des modalités de réservation de véhicules en auto partage a été mise en place pour faciliter ces déplacements. Il serait intéressant d'étudier plus précisément les distances parcourues afin d'attribuer un véhicule. Un diagnostic plus approfondi doit être fait pour répondre au maximum à la demande, tout en limitant l'impact de la Collectivité en matière de pollution atmosphérique et d'émissions de gaz à effet de serre.



2 lotos organisés au profit d'associations

Organisation d'un noël solidaire

Sensibilisation / Information sur la sécurité des seniors par les polices nationale et municipale

Participation à l'activité « Les mardis au Jardin » avec le centre social Brassens

Dans l'optique d'une amélioration du service, un travail d'annualisation des contrats des non titulaires permet de garantir un nombre d'heures

payées par mois aux contractuels (16 sur 30 aides à domicile)

De même, l'acquisition d'un programme informatique permet l'amélioration et la simplification des pratiques au quotidien avec la mise en place d'un suivi sur l'ensemble des prestations de maintien à domicile, d'une facturation mensuelle en lien avec le Trésor Public

Participation à la semaine bleue, festivité consacrée aux seniors



Amélioration des procédures administratives (suivi des bénéficiaires et communication interne) et de l'orientation / information du public sur les actions existantes

Projet de mise en place d'un logiciel de télégestion

Renforcement de la prestation de transport adapté vers un meilleur encadrement

Un travail sur une tarification adaptée pour les publics les plus précaires

La poursuite des actions partenariales avec les centres sociaux pour développer l'ancrage territorial, l'engagement et l'autonomie des seniors



Insertion professionnelle des bondynois

Avec Bondy Insertion, les personnes bénéficient d'un lieu d'information sur le RSA (Revenu de Solidarité Active). Avec ce service, ces derniers sont accompagnés dans leur projet d'insertion professionnelle. En 2014, 2 090 entretiens ont été réalisés, soit une augmentation de 4% par rapport à 2013. Les personnes suivies (65% ont entre 25 et 44 ans) expriment des difficultés d'accès à l'emploi, de qualification professionnelle, d'accès au logement et aux soins. Elles connaissent de réelles contraintes en matière de mobilité, de garde d'enfant, de rupture sociale et de faiblesse de ressources financières. On constate une amélioration de l'orientation du public vers les services référents permettant une meilleure prise en charge des bénéficiaires.

Dans ce cadre, un accompagnement leur est proposé avec la formalisation d'un contrat réciproque par lequel la personne s'engage sur un projet réaliste et cohérent en fonction de ses besoins. Formalisé à la suite d'un entretien individuel, ce contrat implique personnellement le bénéficiaire vers plus de responsabilisation et les services dans le suivi et la proposition de moyens adaptés. Objectif : retrouver une dynamique de besoin, de demande, de désir en vue de faire émerger un projet d'insertion sur un temps plus ou moins long (6 mois en moyenne).

Des prescriptions sur les thématiques du logement, de la culture, de la santé et vers les différents acteurs du champ social sont ainsi faites afin d'orienter et d'accompagner au mieux le public concerné.

Concernant l'accès à l'emploi, on estime que 84 allocataires sur 92 ont pu accéder à un emploi. Néanmoins, le service fait part de son inquiétude quant à l'augmentation des contrats précaires proposés, ne permettant pas au bénéficiaire de se sortir durablement de leur situation socio-professionnelle.



Mais aussi



Perspectives

Organisation de plusieurs temps d'échanges sur les questions d'accès à l'emploi, rencontres avec les professionnels du territoire en partenariat avec la communauté d'agglomération.

Bondy Insertion travaille avec la Ville dans la mise en œuvre de la clause d'insertion dans l'ensemble des marchés publics passé.

Poursuite des réunions de coordination locale en partenariat avec l'ensemble des acteurs du champ des politiques publiques pour un maximum d'efficience.

Poursuite de la démarche de suivi et de prise en charge qualitative du public.

Pérennisation des temps d'échanges entre chargés d'insertion pour la mise en place d'actions communes et adaptées.

Le Projet Social de Territoire

La démarche de projet social de territoire (PST) a été lancée officiellement le 8 juillet 2014 par Mme Sylvine THOMASSIN, Maire de Bondy et Monsieur Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Cette démarche bénéficie également du soutien étroit de la communauté d'agglomération Est Ensemble et de la CAF 93. Elle implique également les bailleurs sociaux et de nombreuses associations du territoire.



Objectifs techniques du PST de Bondy

- Proposer une gouvernance différenciée des politiques sociales territoriales pour renforcer leur coordination et améliorer ainsi leur efficacité ;
- Construire une cellule de veille territoriale avec les partenaires pour anticiper les besoins sociaux, mieux aider les élus à évaluer l'action publique locale, et ce en vue des prochains débats d'orientations budgétaires, et enfin réorienter si nécessaire les politiques territoriales ;
- Favoriser l'échange de données en vue d'avoir une analyse annuelle et actualisée des besoins sociaux, futur outil d'aide à la décision ;
- Apporter des réponses nouvelles aux besoins sociaux des Bondynois en développant des actions transverses sur l'ensemble des champs qui permettent de lutter contre les inégalités sociales de territoire (insertion, éducation, parentalité, dépendance, handicap, cadre de vie...) ;
- Lutter contre les ruptures de droits et améliorer la continuité du service public ;
- Renforcer les moyens permettant aux Bondynois d'exprimer leurs potentialités en développant leur participation à la vie locale.

Les principes directeurs de la démarche

Démarche participative

Responsabilité partagée

Confiance réciproque

Espace de dialogue ouvert

Souplesse

Évaluation régulière

Durabilité



Bilan 2015 des comités techniques

83 inscrits pour être membres des CT (dont quelques inscriptions individuelles sur plusieurs CT) ;

72 présents aux comités techniques de Mars 2015.

34 fiches actions produites par les comités techniques qui ont été présentées aux élus des différentes institutions partenaires engagées dans la démarche lors du premier conseil local de gouvernance de septembre 2015.

Quelques exemples d'actions qui seront proposées et pourront être déployées en 2016 :

- Mise en place d'un partenariat intergénérationnel visant à lutter contre l'isolement des aînés ;
- Mise en place d'un point info énergie pour lutter contre la précarité énergétique ;
- Construction d'un dispositif innovant pour lutter contre l'isolement des enfants du CP à la 6^e après les activités périscolaires (parents aux horaires atypiques et/ou familles monoparentales)...

||||||||||||||||||||||||
Bilan 2015 de la cellule de veille
||||||||||||||||||||



6 réunions tenues

Une dizaine de participants (essentiellement chargées de mission et chefs de projets transversaux)

Élaboration d'une charte de fonctionnement de la cellule de veille (ex. principe d'une animation collective) ;

Partage des diagnostics et données statistiques existantes ;

Partage des calendriers et objectifs des démarches transversales des différents projets.



||||||||||||||||
Perspectives
||||||||||||||||

Implication des référents des comités techniques dans la cellule de veille ;

Construction d'un lien avec la direction générale et les directeurs de pôle pour partager les analyses thématiques produites par la cellule de veille ;

Renforcer le rôle d'observatoire de la cellule de veille sociale en la dotant d'outils partagés (logiciels de cartographie...).

La Commission Communale d'Accessibilité

Conformément à l'ordonnance du 27 septembre 2014, la commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap est devenue la commission communale pour l'accessibilité (CCA). Un appel à candidatures a ainsi été lancé et de nouveaux partenaires ont été conviés pour élargir à des représentants des seniors, des acteurs économiques etc. En 2015, plusieurs travaux ont été menés par la commission :



- Une réflexion a été engagée avec le service des sports sur l'accessibilité de tous à la pratique sportive (rencontre avec le comité handisport 93, questionnaire à destination des associations sportives...)
- 2 opérations de sensibilisation ont été menées sur le marché de la gare et dans le centre-ville en mai 2015 pour lutter contre le stationnement sauvage
- L'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée de la commune

Pour permettre à la population d'avoir accès à l'ensemble des services disponibles sur le territoire, la Ville doit impulser une dynamique plus large que la simple accessibilité des ERP (établissements recevant du public) communaux. En 2009 Bondy a délibéré sur la mise en œuvre d'un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics et la municipalité mène depuis une concertation régulière avec les associations (commission communale d'accessibilité) tout en intervenant auprès des commerçants pour faciliter la mise en place d'actions en direction des personnes en situation de handicap.

L'actualisation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Le PAVE fait état du niveau d'accessibilité des principaux cheminements repérés au sein de la ville, sur la base de cheminements prenant en compte les principaux ERP (établissements recevant du public). En 2015, le parking de la gare RER et la passerelle entre la place de la République ont été mis en conformité, ainsi que pour l'amorce de la rue Roger Salengro et son croisement avec la rue Paul Vaillant Couturier, l'angle de la Rue Dubreuil et la Rue des Droits de l'Homme, la rue Maurice Benhamou et le rondpoint Jules Ferry (2 passages). En 2016 le cheminement piéton du Chemin Groslay sera traité.

Conformément aux nouvelles dispositions légales (ordonnance du 27 septembre 2014), les représentants des associations de commerçants sont désormais conviés aux commissions communales d'accessibilité. Un courrier de la Maire leur a ainsi été adressé pour leur expliquer l'esprit de l'ordonnance et l'intérêt de leur participation aux commissions d'accessibilité concernant les questions de voirie et d'accès de leurs établissements recevant du public.

Une opération de sensibilisation aux problématiques



d'accessibilité a été organisée en mai 2015 avec la police municipale, le CCAS et les représentants d'usagers en situation de handicap membres de la commission d'accessibilité. Destinée initialement à lutter contre les problématiques de stationnement sauvage, cette opération de sensibilisation a également été l'occasion d'interpeller les commerçants sur les efforts à accomplir en matière de mise en accessibilité de leur magasin. Par ailleurs, il est prévu d'organiser des petits déjeuners avec les commerçants, le placier du marché et l'élu en charge du handicap, en lien avec la chambre de commerce, pour expliquer et sensibiliser ces différents interlocuteurs aux nouvelles normes.

L'agenda d'accessibilité programmée

Pour redynamiser la commission d'accessibilité, un diagnostic a été mené avec ses membres sur le champ plus large du handicap. Ce diagnostic offre ainsi un état des lieux actualisé et global sur le territoire en faveur des personnes en situation de handicap. Il devrait ainsi renforcer la commission dans son rôle d'expertise non plus uniquement sur les questions d'accessibilité mais sur la construction d'une politique du handicap transversale et intégrée.

La ville de Bondy est riche d'un patrimoine bâti important et varié faisant l'objet de campagnes de rénovation régulières. 80 établissements recevant du public (ERP) ont été recensés et 13 Installations ouvertes au public (IOP). La priorité de mise en accessibilité des ERP concerne les locaux accueillants des enfants, les centres sociaux ainsi que l'Hôtel de Ville. 9 écoles, 3 crèches communales, 1 centre de loisirs, 1 maison de quartier ont été intégralement rénovés afin de les rendre accessibles à tous les publics.

Par ailleurs, même s'il reste quelques travaux d'adaptation, les principaux travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville ont été réalisés pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les services, notamment via l'installation de rampes et monte-personnes adaptés. Des travaux importants sont en cours cette année pour rendre accessibles une nouvelle école, deux centres sociaux ainsi que le parking de la gare.

Cet effort va être poursuivi et intensifié les neuf prochaines années à venir et ce sur l'ensemble du patrimoine communal, et priorisé ainsi :

- Rénovation des écoles et des crèches sur les deux premières périodes de « l'ad'ap » de manière à permettre que chaque quartier de la ville dispose au plus vite d'une école maternelle et élémentaire accessible à proximité ;
- Le centre d'action sociale existant sera abandonné courant 2016 pour intégrer un nouvel équipement aux normes ;
- La rénovation du centre municipal de santé est programmée pour l'année 2017 ;
- Les équipements sportifs sont eux prévus les 2^e et 3^e périodes de l'agenda ;
- Enfin, l'ensemble des petits établissements et installations extérieures seront mis en accessibilité lors de la 3^e période.

Le budget global nécessaire à la mise en accessibilité de l'ensemble du patrimoine communal a été estimé à 5 912 011€TTC. Ce budget ne comprend pas les autres travaux connexes aux bâtiments qui seront potentiellement à réaliser pour respecter les normes non directement liées à l'accessibilité des ERP ou IOP. Un lissage des investissements nécessaires a été effectué selon les priorités exposées précédemment de manière à prévoir un budget annuel quasi constant, compris entre 748 525 € en 2016 et 591 448€ en 2024. Ce programme est cohérent avec les capacités humaine et financière de la ville de Bondy.

|||||||||||||||||
Perspectives 2016
|||||||||||||||||



Relance du groupe de travail avec les bailleurs sociaux sur le recensement des logements accessibles

Mise en place de procédures de suivi des travaux de mise en accessibilité des commerces et autres ERP privés

Consolidation de la commission élargie

Bondy et Al Ram

Les Villes de Bondy et d'Al Ram ont noué il y a désormais 5 ans un partenariat basé sur des valeurs partagées de paix et de solidarité internationale, articulé autour de préoccupations communes telles que l'offre d'un service public de qualité et le renforcement du lien social.

Le premier projet issu de cette coopération, le centre socioculturel municipal d'Al Ram, a été inauguré en novembre 2014. Il est à présent pleinement opérationnel et propose des activités ludiques et éducatives en direction de publics variés notamment les scolaires, les jeunes et les seniors.

Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de Bondy a accueilli en mai 2015 une délégation de la Ville d'Al Ram. Les objectifs principaux de cette mission étaient :

- Poursuivre l'accompagnement de la direction du centre socioculturel à travers l'échange entre les professionnels d'Al Ram et de Bondy ;
- Initier un rapprochement entre les conseils des jeunes de Bondy et d'Al Ram ;
- Encourager l'échange entre les tissus associatifs des deux Villes ;
- Esquisser de futurs projets à développer ;

A l'issue de cette mission, riche en rencontres et temps de réflexion, les deux Villes se sont orientées vers le développement d'un projet de bibliothèque municipale et de lecture publique au sein du centre socioculturel d'Al Ram.

Ce projet est en cours d'élaboration entre les équipes d'Al Ram et ceux de la bibliothèque Denis Diderot à Bondy et bénéficie de l'appui du consulat de France à Jérusalem.

Citoyens d'honneur

Fidèle à son engagement pour la paix, la Ville de Bondy a accueilli en Janvier 2015 Léa Tsemel. Nommée en avril 2013 citoyenne d'honneur de la Ville, cette avocate israélienne militante des droits de l'Homme a pu rencontrer et échanger avec de nombreux bondynois. Ces rencontres ont permis de mieux informer les habitants sur la question du conflit-israélo-palestinien et ainsi de les sensibiliser aux grands enjeux de la paix au Moyen-Orient.

Participation des habitants

8 élus concernés

Après avoir matérialisé un pôle Démocratie Locale l'an dernier, nous avons aujourd'hui le retour de cette première année d'exercice.

5 réunions par quartier ont été organisées, soit 25 cette année avec une moyenne de 120 participants à chaque session, allant de 5 à 35 personnes par quartier. Quatre conseils consultatifs de quartiers (CCQ) ont été sensibilisés au développement durable, et des pistes de travail ont pu être abordées avec les habitants. D'autres services sont intervenus et ce afin de répondre aux questions de chacune des instances et d'aborder les enjeux relatifs aux projets menés dans chaque quartier. Plusieurs actions ont été menées cette année :



Quatre balades urbaines

Ont ainsi été organisées en début d'année sur les quartiers de la Mare à la Veuve, la Remise à Jorelle, le Saule Blanc, les Merisiers – 14 juillet, la Noue Caillet-Terre Saint Blaise, qui ont chacune réuni entre 5 et 10 participants, et permis d'identifier les points à traiter en priorité sur l'ensemble de ces quartiers.

Une action « Prévention des stationnements gênants aux abords des écoles » menée dans le quartier du Saule Blanc

Qui était la résultante d'un constat: celui de l'accumulation de véhicules avenue de Verdun à proximité des écoles. Le nombre important de groupes scolaires génère une circulation accrue et un grand nombre de stationnements sauvages dangereux, tant pour les enfants que pour les usagers. Afin de sensibiliser à cette problématique, les habitants ont, chaque matin et ce pendant une semaine, distribué des cartons jaunes et rouges en fonction de la dangerosité du comportement des automobilistes et échangé avec ces derniers afin de les sensibiliser aux enjeux suscités. Environ 120 cartons jaunes et 50 cartons rouges ont ainsi été distribués. Les habitants ont remarqué une évolution dans le comportement des parents, certains automobilistes ont notamment préféré accompagner leurs enfants à pied durant l'ensemble de la semaine de sensibilisation. La semaine suivante, la police municipale est

Le « Coup de propre » dans le quartier de la Noue-Caillet Terre-Saint-Blaise

A réuni une cinquantaine d'habitants, lesquels ont été sensibilisés par le SITOM (Syndicat Intercommunal Traitement Ordures Ménagères) aux règles générales du tri sur leur lieu de vie présent sur le parcours. Plusieurs kilos de déchets ont ainsi pu être ramassés par les participants et ce dans une ambiance collaborative et bon enfant. Cette opération marquante est une réussite qui devrait être déclinée dans d'autres quartiers l'an prochain.

intervenue. En moyenne 1 PV par jour a été distribué.



Réhabilitation du Kiosque du parc de la Mare à la Veuve

Le conseil de quartier a demandé aux services techniques de rénover le kiosque de la Mare à la Veuve. Ce dernier sera support d'animations dans l'optique de redonner vie au parc. Un concert s'est d'ailleurs tenu le 18 octobre 2015 pour son inauguration.

|||||
Perspectives 2016



Renouveler les actions type « coup de propre » sur le quartier de la Noue-Caillet et dans les autres quartiers de la Ville ;

Monter une journée commune aux différentes instances afin de présenter les projets passés/en cours, échanger sur les pratiques participatives, et faire une évaluation participative des démarches de participation à Bondy ;

Participer au jardin partagé de la Sablière pour l'ouvrir aux habitants « des pavillons » qui habitent

dans le quartier, et faire de cet endroit un lieu de partage entre tous les habitants du quartier ;

Participation des habitants du CCQ des Merisiers au jardin Pasteur (implantation de bacs de jardinage) ;

Investir le bois de Bondy par diverses activités dont l'implantation de panonceaux indiquant la nature des végétaux plantés ;

Continuer le travail avec la Mission Développement Durable amorcé cette année.

Conseil des jeunes

Le conseil a pour finalité d'encourager la participation de la jeunesse dans les affaires municipales et les accompagner dans le montage de projet. 15 réunions ont été organisées d'octobre à fin juin avec un nombre de participants entre 10 et 15 en début de cycle puis en perte de vitesse au fur et à mesure de l'année.

Temps forts : Rencontre avec le conseil des jeunes de la Ville d'Al Ram (ville de Palestine) / Participation au ciné-débat autour du film « nuit et brouillard » dans le cadre du mois des égalités.

Piste pour l'an prochain : redynamiser l'instance pour une meilleure visibilité et une plus grande implication. Une piste pourrait être de centrer l'année sur un projet fédérateur en lien avec les grandes orientations municipales.



Conseil des sages

50 inscrits, une vingtaine de participants en moyenne ;

5 réunions furent organisées autour d'actions ou politiques publiques : action sociale, développement durable, action des CCQ, espaces verts, accessibilité... ;

Constitution de 3 groupes de travail : nature en ville, mobilité et communication ;

Perspectives pour l'an prochain : accompagner l'instance pour faciliter la mise en place d'actions.



|||||||
Mais aussi
|||||||

Consultation des enfants pour la dénomination de 4 rues nouvelles dans le Quartier Terre Saint Blaise.

Développement des conseils de maison dans l'ensemble des centres sociaux : existant au centre social Brassens, cette instance participative permet aux adhérents des centres de proposer des animations en fonction des grands axes définis en amont par les élus pour une plus grande implication de ces derniers dans les orientations municipales.



V. Vers une meilleure gestion des ressources humaines

L'année 2014 a été marquée par trois événements importants

La préparation des agents concernés par le plan de titularisation issu de la loi de 2012 (élection professionnelle), ainsi 18 personnes ont passé avec succès leur entretien ;

La simplification de l'organigramme, avec un resserrement des missions autour de 3 directions générales adjointes ;

Les élections professionnelles de décembre 2014 qui ont permis aux agents de désigner leurs nouveaux représentants pour les 4 prochaines années.

Des évolutions à la DRH

Le recrutement de 20 emplois d'avenir, conformément à l'engagement pris par les élus de soutenir les jeunes bondynois éloignés du marché de l'emploi ;

L'organisation de 1 700 demi-journées de formation tous secteurs confondus sur la période 2014-2015, et ce dans le cadre de l'école de la formation en interne ;

Une bibliothèque a été mise en place pour que les agents puissent avoir accès à de la documentation ;

Dès septembre 2014, distribution en interne des bulletins de paie, gage d'économie, de proximité et de qualité ;

Le recrutement d'un nouveau médecin du travail et d'un nouveau DRH en novembre 2014 ;

Le travail engagé avec la communauté d'agglomération Est Ensemble afin de mutualiser les formations des agents du territoire.

Quant à 2015, une nouvelle dynamique sur le plan des conditions de travail et de l'organisation a été impulsée. Une série de rencontres a été programmée avec les organisations syndicales représentatives afin de mettre en place de nouveaux dispositifs favorisant le bien-être des agents, l'équité de traitement, la valorisation du travail effectué et la clarté des droits et obligations des agents bondynois.

Trois thématiques ont été traitées :

- Conditions de travail et absentéisme
- Modalités d'attribution du régime indemnitaire
- Règlement intérieur

Un point d'étape en mai dernier a permis aux agents de prendre connaissance de la teneur des débats et des premières perspectives tracées. Cela a contribué à l'adoption d'un nouveau dispositif de lutte contre l'absentéisme avec d'une part la modulation du régime indemnitaire en fonction de l'exercice effectif des missions et d'autre part la revalorisation de ce régime en fonction de la présence.

Par ailleurs, la collectivité met l'accent sur la prévention des risques professionnels et l'accompagnement des agents :

Le groupe de suivi et de veille des risques psychosociaux est réactivé depuis juin 2015 afin d'identifier les situations de difficultés professionnelles et/ou personnelles, d'y apporter des propositions de réponses et d'en assurer le suivi. Une démarche globale d'évaluation et de prévention des risques sera pilotée par le médecin du travail ;

Des moyens financiers seront sanctuarisés pour améliorer les conditions de travail ;

Un diagnostic de la pénibilité au travail à partir de critères objectifs sera élaboré ;

Les conditions de reprise du travail après arrêt seront définies de manière optimale (organisation et mise en œuvre systématique d'un entretien de pré-reprise du travail, anticipation et accompagnement des agents dans le cadre d'un reclassement et adaptation du poste de travail en fonction des prescriptions du médecin du travail).

En outre, la carrière des agents est au cœur des priorités de la Direction des ressources humaines avec :

L'organisation le 17 juin dernier du 1er Forum de l'action sociale à destination des agents de la Ville, permettant à ces derniers, dans le cadre de notre adhésion au CNAS, de se renseigner auprès des différents partenaires ;

Un guide des prestations sociales a été élaboré et diffusé afin de présenter aux agents l'offre complète développée par la Ville ;

Finalisation du travail de rédaction des fiches de poste, en lien avec l'organigramme ;

Des formations dédiées au management, aux gestes et postures, au statut, aux droits et devoirs...

du fonctionnaire seront organisées avec le CNFPT. Les agents et managers seront associés à la définition du plan de formation ;

La DRH poursuivra le travail concernant l'amélioration des connaissances des agents dans leurs secteurs et en matière d'environnement territorial avec l'école de la formation et le service documentation ;

L'ensemble des dossiers administratifs seront mis à jour à la fin de l'année 2015.

La définition d'une organisation cohérente et la facilitation du dialogue permettront également aux agents de s'épanouir au sein de la collectivité.

Des actions importantes sont prévues en 2015 :

Une Direction générale des services techniques reconfigurée, avec la constitution d'une direction d'appui administratif et financier, chargée de sécuriser l'action administrative, financière et juridique de la DGST, d'une direction chargée de la gestion urbaine de proximité, afin de favoriser la qualité du cadre de vie des habitants ;

La création d'une « commission de recours » aura pour objectif d'aplanir les éventuelles difficultés dans la relation manager/managé, afin de créer une réelle médiation au sein de la collectivité et ainsi réduire les situations conflictuelles.

La DRH accompagne 7 nouveaux emplois d'avenir recrutés en 2015, et travaille à leur montée en compétence pour les aider à trouver un emploi pérenne.

Un travail de communication sera réalisé auprès des agents au sujet des archives de la collectivité, afin de leur en faciliter la compréhension et de valoriser le patrimoine de la Ville (guide pratique, mini-exposition au 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville...).

La direction des ressources humaines développe actuellement une politique sociale en étant à l'écoute des agents, afin de les aider à faire face à la crise et répondre aux besoins de leur famille. Cette aide comprend :

- la participation à la complémentaire santé et à l'assurance prévoyance ;
- les aides de la ville aux familles et aux loisirs ;
- l'adhésion au CNAS et la mise en place d'une référente loisirs et solidarité ;
- le développement des partenariats avec les petites et grandes enseignes de Bondy et alentours ;
- un accompagnement avec l'assistante sociale.

Et dans le cadre de leur bien-être :

- la mise en place du DO IN ;
- la chorale Artist'show ;
- des réflexions sont également menées autour du développement du sport et des techniques de relaxation pour l'année prochaine.



L'application du règlement intérieur de la collectivité ;

La mise en œuvre du nouveau cadre d'attribution du régime indemnitaire ;

La mise en œuvre du plan de formation ;
La diffusion des projets de direction et du projet d'administration ;
La réorganisation physique et fonctionnelle.

Focus sur la modification du fonctionnement de la Direction Générale des Services Techniques

Modification du pôle cadre de vie et développement durable

- Rattachement de la mission développement durable au Directeur Général des services techniques pour une transversalité accrue des missions et un prisme d'actions plus large. Perspective : proposer un schéma interne de développement durable adaptable aux pratiques administratives et animer la démarche PCAET ;
- Création d'un pôle gestion urbaine de proximité (GUP) ayant trait au suivi des infractions et aux dysfonctionnements liés à la voirie (propreté, déchets, graffitis, dégâts sur le mobilier urbain). Ce pôle est issu de la refonte du pôle cadre de vie et développement durable réduit (détachement des parcs et jardins, du service d'intervention rapide et de la mission développement durable), pour focaliser son action sur les préconisations, la remontée d'informations et la vérification des actes de dégradations de l'espace public. Un comité technique GUP réunira les acteurs œuvrant sur le territoire bondynois, avec pour objet, la production d'une charte et d'un référentiel commun afin d'impulser une meilleure coordination des actions et une concertation approfondie.

- Rattachement des parcs et jardins au DGST ;
- Création d'une direction chargée de l'appui administratif et financier pour favoriser le suivi et la gestion des volets administratif et financier, soulager les services opérationnels et garantir des relations apaisées avec les prestataires extérieurs.

||||||||||||||
Mais aussi
||||||||||||||



La DGST a travaillé à la réorganisation de l'astreinte hivernale, pour un meilleur calibrage du service et répondre aux occurrences des aléas climatiques de l'hiver. (Économie réalisée 20 000€).

Afin de repérer les problèmes / dysfonctionnements existants sur le terrain, deux balades urbaines furent organisées avec les habitants, en présence

de l'élu en charge de la propreté et de la gestion urbaine de proximité et du responsable du pôle GUP. En amont de la balade, les riverains étaient invités à donner leur avis par voie postale.

Une commande publique responsable

Données et dématérialisation

La totalité des publicités de marchés publics est aujourd'hui dématérialisée, tant sur le site de la ville ou les sites extérieurs. Désormais les entreprises sont invitées à en faire de même. Sur une année nous pouvons dénombrer 7 600 consultations, 2 312 retraits et 62 réponses de marchés sous format dématérialisé.

La dématérialisation de la convocation des élus aux séances du conseil municipal, annoncée dans le précédent rapport devrait être effective pour 2016, dans le cadre d'un projet plus vaste de renouvellement du logiciel de gestion des séances du Conseil Municipal et des actes.

Guide de la commande publique

Le relèvement des seuils des marchés publics des travaux devrait ouvrir une part plus large à la négociation dans ce type de procédure. En plus de l'intérêt économique, la négociation permet également aux entreprises de proposer à la ville des procédés techniques innovants.

Insertion professionnelle dans les marchés publics

Par délibération du 9 avril 2015, le Conseil Municipal a adopté un nouveau dispositif de promotion de l'insertion professionnelle dans le cadre des marchés publics, renforçant le suivi et les sanctions pour les titulaires qui ne remplissent pas leurs obligations contractuelles.

Réorganisation des livraisons de fournitures

La livraison des produits d'entretien se fait désormais directement dans les écoles par le prestataire, à l'exception des fournitures de gardiennage et des centres de loisirs. Pour limiter les déplacements, des réflexions sont menées pour mutualiser l'ensemble des livraisons. Le service concerné par les produits pharmaceutiques réfléchit d'ailleurs à mutualiser les achats entre les centres de loisirs et les écoles afin de limiter le gaspillage.

Réduire la liste de fournitures proposées pour limiter le gâchis et uniformiser les choix ;

Établir un budget fournitures par service pour sensibiliser les agents au coût et limiter les abus ;

Établir un recyclage structuré des piles, ampoules, DEEE, ... dans le cadre d'un marché public.

Préservation des ressources naturelles

Le recyclage

100% des cartouches sont recyclées par la société « 4récup » ;

20 copieurs ont été recyclés cette année par le collectif RECLS ;

Adhésion à Recylum, organisme dédié au recyclage des ampoules pour les ateliers municipaux.

L'eau

Suite à la signature d'une convention avec les canaux de Paris, une pompe va être installée sur le canal. Cette dernière alimentera en eau le service des Parcs et Jardin dans le cadre de ses campagnes d'arrosage. Cette action permet dans un premier temps d'éviter le gaspi d'eau potable et de faire une réelle économie financière sur le coût d'achat, le mètre cube coûtant dans ce cadre 0.007 €, soit 210€ pour une consommation estimée à 30.000 mètres cubes. En comparaison, le mètre cube à Bondy est évalué à 4.47€ pour les particuliers.

Des capteurs ont été installés par le SEDIF sur les candélabres de la ville. Ces derniers permettent de mesurer les consommations réelles en eau des bondynois.

Un marché sera bientôt rédigé pour une surveillance des bouches incendie de la ville. Objectif : limiter les pertes d'eau générées par des fuites souvent invisibles.

Communication

Des impressions toujours plus écologiques

Le pôle communication a mis en œuvre une démarche développement durable en matière de fabrication des supports imprimés des services. Le nouveau marché public d'impression de la Ville a été attribué sur la base des critères suivants : utilisation d'encre végétale (labels Imprim' vert, print environnement), papiers PEFC, FSC, fabriqués selon des normes de gestion durable des forêts, respect de la norme ISO 14001 de réductions des dépenses énergétiques et des coûts environnementaux.

Le rapport d'activité a été imprimé sur du papier produit de façon très écologique (papier Munken). Le dépliant de la semaine européenne du développement durable a également été imprimé sur du papier recyclé dans un souci de cohérence entre les actions accompagnées dans le domaine du développement durable et la propre initiative du pôle communication en ce domaine.

De nouveaux outils numériques pour une information de proximité en temps réel

Pour limiter la production de déchets papier, le rapport d'activité 2014 a été mis en ligne sur la page d'accueil du site internet et sur l'intranet. Pour une information exhaustive et accessible facilement,

le pôle communication a développé une cartographie des travaux de voirie, en ligne toujours sur la page d'accueil du site de la Ville. Elle a pour objectif de diminuer le nombre de fiches infos imprimées et boîtées aux riverains des chantiers.

Des subventions pour la Ville en contrepartie du recyclage du tonnage de papier collecté

Le barème Ecofolio participe à l'objectif fixé par les pouvoirs publics : atteindre 55 % de papiers recyclés d'ici 2016 et 60 % d'ici 2018, contre 52 % aujourd'hui. La Ville de Bondy participe à cette démarche et le pôle communication déclare en ligne ses tonnages de papiers collectés en 2015. Le pôle communication s'exonère d'une taxe (moins de 1 000 euros par an) pour le recyclage des papiers collectés. En contribuant à ce processus de recyclage, la Ville est à son tour éligible à des subventions de soutien à une démarche d'utilisation de réemploi du papier plus responsable.



Perspectives



Annuaire des associations en ligne (informations mises à la disposition de toutes les associations et services pour éviter les déplacements en mairie et autres impressions de fichiers) ;

Lettre d'information bientôt accessible depuis l'intranet (meilleur accès de tous à l'information essentielle).



1 000 inscrits aux alertes SMS

1 200 inscrits à la newsletter mensuelle

1 900 followers sur Facebook

21 500 Reflets distribués chaque mois dans les boîtes aux lettres

Le Budget de Ville

Investir pour l'avenir tout en contenant les dépenses tel était le leitmotiv de la préparation budgétaire 2015. Le service a d'ailleurs créé une mission financements extérieurs pour accompagner l'ensemble des services dans le suivi de leurs demandes de subventions.

Une nouvelle tarification plus juste qui associe équité et maîtrise budgétaire

Le 25 juin 2015 le conseil municipal a voté une nouvelle politique tarifaire accompagnée d'une nécessaire refonte du barème du quotient familial. Cette réforme s'applique concernant la restauration scolaire, la garderie, l'accueil de loisirs, l'adhésion aux centres sociaux, les classes découvertes, les activités culturelles et sportives et le portage à domicile de repas pour les seniors. L'objectif : offrir un accès simplifié aux services publics en proposant une tarification juste réellement adaptée aux revenus des bondynois et la mise en place d'un taux d'effort progressif.

Consommations énergétiques

Pour rendre cette partie plus lisible, nous donnerons les consommations réalisées par la collectivité plutôt que les coûts. En effet, la fluctuation des prix ne permet actuellement pas d'avoir un aperçu des efforts réalisés. De manière générale, il est très compliqué d'avoir une lecture claire de ces données, notamment pour cause de transferts de patrimoine vers la communauté d'agglomération, la fin des tarifs réglementés et l'inaccessibilité des informations sur les sites des fournisseurs.

En interne, le service énergie connaît une nouvelle organisation et travaille actuellement à l'optimisation des contrats existants et le suivi des projets pour une plus grande efficacité. Un point périodique est également prévu avec la mission développement durable afin de pérenniser la remontée d'informations et de coordonner les actions en lien avec le plan climat. Le service suit ainsi les projets liés au déploiement des énergies renouvelables, à la production des certificats d'économies d'énergies et à la gestion des consommations du patrimoine. Le service procède d'ores-et-déjà à l'identification des sites les plus consommateurs pour comprendre et apporter son expertise à la réduction de leurs consommations respectives.

Les consommations EDF comprennent : la consommation d'électricité liée à l'utilisation des bâtiments, les systèmes de climatisations et le chauffage de quelques établissements et modulaires.



2012 : **7.478.069 kwh** dont **1.828.346** pour l'éclairage public pour un total de **956315€** (dont **81.000€** pour l'HDV et la Bibliothèque)

2013 : **8.061.447 kwh** dont **2.075.160** pour l'éclairage public pour un total de **1.067.259€** (dont **91.000€** pour l'HDV et la Bibliothèque)

2014 : **7.180.845 kwh** dont **1.916.994** pour l'éclairage public pour un total de **1.027.025€** (dont **91.000€** pour l'HDV et la bibliothèque)

Consommations GDF : le site ne permet pas l'extraction de données exploitables.

Nous devons réfléchir dès maintenant au suivi des consommations afin de pouvoir estimer les économies générées par les actions de la ville et anticiper les coûts liés aux consommations d'énergie. Dans cette veine, la réalisation du diagnostic de performance énergétique prévu sur plusieurs années est une première action. Le DPE, permet de connaître les performances d'un bâtiment et se révèle être un bon outil de sensibilisation mais néanmoins insuffisant. C'est la raison pour laquelle la réalisation d'un audit nous

permettrait d'obtenir des résultats plus précis. Un phasage de cette action pourrait être prévu en priorisant les lieux concernés. Les résultats pourraient être affichés à l'entrée des bâtiments diagnostiqués.

Dans le cadre du renouvellement du marché de chauffage, un guide devrait être rédigé. Le renouvellement de ce marché est l'occasion de formaliser l'obligation de transparence concernant les consommations, et de penser en amont l'insertion de chacune des clauses dudit marché.

Déplacements professionnels



Composition de la flotte : **80** véhicules légers, **3** autocars, **3** camions, **1** mobylette **9** vélos dont **2** à assistance électrique

219 conducteurs référencés

Des partenariats pour le recyclage des pneus et des huiles de moteurs

Retour sur la plateforme d'auto partage

Aujourd'hui la plateforme est composée de 13 véhicules situés à l'Hôtel de Ville, 3 au CCAS, 6 au CTM et 1 au service voirie. Mise en place l'an dernier, cette action montre d'ores-et-déjà ses effets en interne, en optimisant la flotte automobile et en évitant les immobilisations inutiles. Les véhicules sont désormais utilisés pour des besoins réels, sur réservation.

Cette première année a été l'occasion d'une adaptation aux besoins des services. En pratique, des services comme la GUP et le CCAS ont besoin de disposer de véhicules de façon immédiate pour pallier aux urgences de leurs actions. Pour ces services, plus besoin de réserver en amont, un pool leur est dédié auquel ils ont accès sans réservation préalable mais toujours de façon partagée.

Un impact non négligeable sur la consommation de fluides : En 2014 : les services de la ville ont consommé 77 277 litres de gas-oil pour un montant de 99 797 € et 23 549 litres d'essence pour un montant de 35 987 €.

Pour 2015 ces chiffres arrivent à 70 483 litres de gas-oil pour un montant de 97 899 € et 17 245.5 litres d'essence soit une dépense de 25 644€. Au final une baisse de 6 794 litres de gas-oil et 6 303 litres d'essence réalisée en 2015. Soit une économie de 11 941€. La majorité des véhicules partagés roulant à l'essence, ceci explique pourquoi l'économie réalisée est plus visible sur ce combustible.

Le garage devrait déménager d'ici la fin 2016 mettant fin à la pompe municipale. Les agents devront faire le plein chez un fournisseur local. Le but étant de sécuriser les installations, de faciliter le suivi et de limiter les abus ;

Le service prévoit de mettre en place un suivi des demandes de vélos afin d'estimer les besoins réels et de valoriser les services engagés dans ces pratiques ;

Le garage recherche un partenariat pour la reprise de batteries usagées ;

Poursuite des démarches autour de la question des déplacements professionnels avec un volet « incitation aux modes doux » pour réaliser des économies et diminuer la pollution atmosphérique ;

Formation du personnel à l'éco-conduite à destination des 219 agents prévue à l'automne 2015 et qui sera renouvelée dans le temps. Entre 10 et 30% d'économies estimées sur la consommation de carburant ;

Matérialiser un plan de déplacements de l'administration est une des actions qui ressort de la concertation plan climat et des orientations des lois visant une optimisation des coûts (financiers et environnementaux), cela peut être une piste pour les années à venir ;

Pour aller plus loin, la ville réfléchit à la mise de l'indemnité kilométrique, pour les agents effectuant leurs déplacements domicile-travail à vélo.

Affaire générales : simplification de la gestion et des demandes d'état civil

Aujourd'hui les demandes d'actes d'état civil se font part internet, et ce afin de lutter contre la fraude documentaire et réduire les flux. Les administrés n'ont plus besoin de se déplacer et obtiennent rapidement par voie postale leurs actes. La baisse du nombre d'administrés au guichet a entraîné une réorganisation du service et à un traitement des demandes plus efficace.

Dans la poursuite de cette dynamique, le processus de signature électronique a été mis en place pour tout envoi d'avis de mise à jour des actes aux mairies et au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes. La mairie fait aussi désormais appel à la dématérialisation pour les données d'état civil et le traitement des demandes de passeports biométriques.

Enfin, les inscriptions sur les listes électorales, le recensement militaire et le recensement de la population se font désormais en ligne.

Espace courrier et accueil



143 000 usagers accueillis en 2014

112 588 appels entrants

111 225 € de frais d'affranchissement en 2014

Depuis un an, la municipalité a fait le choix de remettre en main propre les fiches de paie des agents, permettant de faire des économies d'affranchissement et de créer du lien entre les responsables de services et les agents.

La fiche de paie est bien entendu toujours accompagnée du magazine interne Relais et du petit journal des ressources humaines (PJRH). Pour 2015 l'économie s'élèverait à 7 344 euros.

Le service souhaiterait décliner cette action pour les documents liés à l'éducation et profiter de la navette existante. Il faut savoir que ce poste est le plus important en termes de coût d'affranchissement ;

Un travail de mise à jour du fichier d'adresses et une sensibilisation accrue des agents de la poste devront être mis en place pour limiter le nombre de retours courrier NPAI et gagner du temps ;

Potentielle adhésion au service d'affranchissement dématérialisé de La Poste. Il suffirait alors aux services d'envoyer le fichier informatique sur une

plateforme dédiée, la poste se charge de l'impression, la mise sous pli et de l'affranchissement.

Réalisation d'un diagnostic des besoins internes, le service projette la mise en place d'une sensibilisation et d'une identification des services utilisateurs afin de pouvoir leur proposer une solution adaptée à leurs besoins, dans l'optique de réduire les coûts en garantissant une qualité de service à minima égale. Les dépenses pourraient alors être réparties par service.

Amélioration de la signalétique pour faciliter l'accès aux usagers des différents services.

Accueils (téléphonique et physique)

Mis en place en juin 2015, cette plateforme a grandement amélioré l'accueil téléphonique des usagers. L'idée désormais est de lier cette démarche de qualité à l'accueil physique (travail sur la gestion de la file d'attente, mise en place de procédures de suivi et d'évaluation). Cette volonté n'est pas nouvelle, un travail semblable a été mené il y a quelque temps, il s'agit de relancer les réflexions.

L'accueil étant le tout premier contact que l'on peut avoir avec l'administration, il est donc important de proposer un service de qualité pour l'usager. Dans ce cadre, le service réfléchit au lancement d'une enquête de satisfaction des usagers pour mieux cerner leurs attentes.

Les référents développement durable

Pour la troisième année, les agents qui le souhaitent ont pu rejoindre le groupe des « DD », référents internes à la Ville, en matière de développement durable. Ces derniers se réunissent un après-midi par mois sur les questions de la sensibilisation en interne.

En 2015, le fruit de leur travail est sorti sous forme d'une charte d'éco-gestes applicables au travail. Une vingtaine d'actions simples sont ainsi proposées pour réduire l'impact de la collectivité. Plusieurs thématiques sont concernées : l'informatique, les déchets, l'eau, l'énergie et les déplacements. Un roman-photo complète cette charte. Cette dernière est désormais remise à chaque nouvel arrivant.

D'autres événements comme la visite de l'IRD ont ponctué l'année. Les « DD » sont aussi ponctuellement en soutien de la mission développement durable lors des animations qu'elle propose.



Jalonnement des déplacements professionnels, afin de favoriser le recours aux modes doux pour les déplacements professionnels. Le groupe s'est rendu compte que le pool de vélo restait confidentiel et que les voitures étaient souvent utilisées pour des distances très courtes. Le travail de cette année sera de quantifier les temps de parcours à vélo et à pied entre les différents équipements publics. Cette démarche sera finalisée par la production d'un

document de communication à destination des agents ;

Orientation des usagers dans l'hôtel de ville, ayant vocation à accompagner les usagers dès leur entrée dans le centre administratif. Le groupe a constaté plusieurs dysfonctionnements qui pourraient trouver une solution via la réalisation d'une signalétique au sol.

Conclusion

En 2015 un grand nombre d'actions mises en place par la Ville entrent dans le champ du développement durable. Cette thématique, large, car transverse, recoupe une bonne partie des projets et crée des passerelles pour une action publique efficiente. La transversalité apparaît comme un enjeu majeur pour la mise en œuvre des actions, tant d'un point de vue technique que de l'appropriation du territoire par les habitants et les usagers.

En rédigeant ce rapport, qui n'aurait pu se faire sans la participation des différents services, nous avons pu constater une évolution positive du regard porté sur ce document. Pendant longtemps, le développement durable a été perçu comme un concurrent des thématiques « traditionnelles » de l'action publique. Or, si des réticences existent encore, nous constatons que les services partagent de plus en plus facilement l'information, même lorsqu'il s'agit de communiquer sur les freins et les pistes d'actions à améliorer.

Nous devons être en capacité de créer du lien entre les projets, pour une action partagée et efficace, et quitter peu à peu la logique dite de « silo » héritée du passé. Certains services se rapprochent peu à peu de la mission développement durable afin de valoriser leurs actions ou prendre du recul vis-à-vis de leurs projets, afin d'impulser une démarche vertueuse et durable.

La mission développement durable intervient également comme porteur de projet sur des actions transverses, en lien avec les services, afin de promouvoir sa thématique sans non plus amener une surcharge d'activité, le tout mené dans une logique partenariale. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de ce rapport, montrer que nous sommes tous concernés, impliqués en valorisant l'engagement de chacun.

Ce travail effectué, il ne reste plus à l'assemblée délibérante qu'à faire les choix d'orientation budgétaire, dans un contexte difficile mais maîtrisé, qui répondront aux objectifs du mandat. Cet enjeu est bien entendu primordial, et doit se faire en lien avec les besoins du territoire, il influencera la qualité des actions proposées et ainsi la vie des Bondynois.

Rédaction

Marion Demarquet

Chargée de mission développement durable

Direction Générale des Services Techniques

Tél : 01 48 50 54 63

Mail : m.demarquet@ville-bondy.fr

Photographie

Maurice Partouche